

# Taden

Mai  
2018

MAG  
n°52



Tour du monde  
à 23 ans



Nouvelle  
Enseigne



L'Open  
Kerbaty



# Sommaire

MAI 2018

## VIE MUNICIPALE 04

- Les échos du conseil municipal
  - Le budget
- /// Les travaux**
- Camping de La Hallerais
  - La cloche de Trélat
  - Renouvellement de la signalétique sur la commune

• Programme pluriannuel d'entretien 2018 : un effort renouvelé pour la préservation de la voirie

**/// Autorisations permis & travaux**

- Permis de construire
- Autorisations de travaux

**/// État civil**

- Naissances
- Mariages
- Décès

**/// Agenda**

- L'agenda de l'année 2018

**/// Les événements**

- Les vœux du 10 janvier 2018
- Médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale de Vermeil
- Les médaillés du travail
- Les concerts des Soirs de Marché !
- Le 1<sup>er</sup> concours de dessins à destination des enfants de Taden âgés de 4 à 12 ans

- La ville modernise sa communication !

**/// Divers**

- Dépôts sauvages !
- Soyons responsables de nos déchets
- Élagage : les règles en vigueur
- Les assistantes maternelles agréée(s)
- La Chasse aux œufs des assistantes maternelles
- À 23 ans, une tadennaise fait le tour du monde en 475 jours
- Du nouveau en bord de Rance

## VIE CULTURELLE 26

- Hôtel Tchikini

## VIE CULTURELLE 26

- Les expos et concerts de l'été au Manoir de la Grand'Cour
- Les enfants d'Arménie chantent pour les enfants d'Arménie
- Bibliothèque André Grignon

## VIE ASSOCIATIVE 29

- Assemblée Générale de l'amicale laïque et élection des membres du bureau
- Le carnaval de l'amicale laïque
- Le carnaval de l'association "Entrez dans la danse"
- Assemblée Générale de l'association les Menhirs blacks et élection des membres du bureau
- Le club de foot a fêté ses 50 ans !
- Le bowling : un Club qui tient la route !
- La performance de Manuel Guinard !
- Défi de la Rance : une Championne Olympique à Taden !! 16 juin 2018

## VIE SCOLAIRE 34

**/// La vie de nos écoles**

- Les écoles des Forges et du Moulin
- Nos bambins

## VIE ÉCONOMIQUE 37

**/// Du nouveau à Taden**

- Bretagne De Matériaux : Construire, rénover, aménager...

## ENVIRONNEMENT 38

- Espace Info-énergie
- Nouvelles coordonnées d'info-énergie
- Les missions d'info-énergie
- Frelons asiatiques ! Ils sont de retour avec le printemps
- Breizh Bocage

## INFOS DIVERSES 42

- Espace Info-énergie : Attention au démarchage à domicile !
- Le service « Ecrivain Public » à Dinan est porté par l'Atelier du 5 Bis
- L'association Steredenn

## VIE PRATIQUE 44

- L'UFC-Que Choisir, une association d'aide et conseils aux consommateurs
- Jours et horaires d'ouverture des déchetteries

**/// Fiche pratique**

- Le dentifrice, une bonne pâte !

**/// Fiche recette**

- Roulé de pommes de terre à la raclette de Savoie et jambon

## CONCOURS DE DESSIN 48

- L'objet insolite



Chers concitoyennes et concitoyens,

Le budget 2018 a été voté le 4 avril dernier. L'état des finances de la commune et la volonté politique de vos élus ont

permis de ne pas augmenter les taux communaux des taxes et ceci dans un contexte de plus en plus contraint : baisse des dotations de l'État et nouvelles charges comme, par exemple, la facturation par Dinan Agglomération des autorisations d'urbanisme.

La fin de l'année sera essentiellement consacrée aux études relatives aux investissements prévus en 2019 : installation d'une chaudière bois à Trélat (pour alimenter l'école et l'ensemble : MTL, salle Frémur, vestiaires du Club de football et maison Jan), aménagement de liaisons douces, de la rue Guérault (Taden) et de la place de l'école des Forges (Trélat)... Mais nous n'oublierons pas les autres travaux comme la poursuite de notre programme de voirie, l'entretien

des bâtiments et l'installation prochaine de deux panneaux d'informations municipales électroniques : l'un au giratoire de Dombriand et l'autre non loin du rond-point de l'Émeraude.

Septembre verra également le retour de la semaine de 4 jours dans nos écoles. Je prie les parents de ne pas tarder à inscrire leur(s) enfant(s), afin de préparer au mieux la rentrée.

**L'arrivée du bus sur une partie de la commune** est un outil majeur en faveur de l'environnement et un avantage indéniable pour les Tadennais. Nous aurons l'occasion dans le prochain bulletin (fin novembre), ainsi que sur le site internet [www.taden.fr](http://www.taden.fr), de vous détailler ce nouveau service (**gratuité**, arrêts, horaires, circuit), avec effet courant décembre 2018 ou janvier 2019.

L'été qui approche est synonyme de soirées agréables en terrasse, de tenues vestimentaires plus légères et d'évasion. Que vous ayez la chance de partir ou que vous restiez à Taden, vous pourrez profiter de nombreuses manifestations concoctées par la municipalité et

les associations. Vous aurez ainsi le choix, de début juin à fin septembre, entre : la «Fête de la musique» le 21 juin, 3 vide-greniers, 17 concerts gratuits (ceux du programme «L'art au Manoir» et ceux des vendredis de marchés), une séance de cinéma en plein air, les très nombreuses animations proposées à Trélat par la dynamique équipe du café associatif, un concert de musique baroque en l'église Saint-Pierre le 16 Août et du côté sportif : un sympathique tournoi de foot débutants les 16 et 17 juin et ce même 16 juin, le «Défi de la Rance», épreuve de nage reliant la Cale à Dinan, avec à l'affiche deux champions olympiques !

Sachez enfin que je reste avec les adjoints et le personnel administratif de la mairie à votre disposition pour quelque question que ce soit. Plutôt que d'écouter untel «qui a dit qu'on lui avait dit que...», venez-vous renseigner directement auprès de nous. Cela évitera bien des malentendus.

Bonnes vacances et excellent été.

**Evelyne Thoreux, Maire de Taden**

### Bulletin Mai 2018

**Directrice de la publication** : Sabrina Petit Adjointe chargée de la communication

**Participation et crédit photos élus et membres de la commission** : Evelyne Thoreux, Jean-Jacques Moisan, Charles Boivin, Martine Padeloup, Martine Boissière, Maryse Percher, André Colson, Olivier Noël, Soizic Josselin, Alain Robert et Sabrina Petit.

**Association / Club** : Matthieu Collin – Dinan natation sauvetage, Stéphane Potin – Foot ALSS Trélat/Taden, Michel Gueyte – Le Bowling Club de la Rance, Romain Lepetit – Tennis Club, Gaëtan Allano – Les Menhirs Blacks, Gérard Clément – UFC-Que Choisir, Nathalie Morel – Infos énergie, Sylvain Fouillet – Breizh bocage, Tania Donguy – Espace Steredenn, Elisabeth Louazel – Atelier du 5 Bis – Photo de couverture : Bozane Fadhel.

**Autres** : Pixabay • Designed by Freepik / fr.freepik.com • FreeVector.com

### Création et réalisation :

Atout Graph / Bleu B - 02 96 85 80 88

Tirage : 1500 exemplaires - 2018-02-55

## Les horaires d'ouverture de votre mairie

Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h  
Le mardi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 19h

- Permanence de Mme le Maire et des adjoints sur rendez-vous.
- Permanence CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sur rendez-vous.

E-mail : [contact.mairie@taden.fr](mailto:contact.mairie@taden.fr)  
Service communication : [service.communication.taden@orange.fr](mailto:service.communication.taden@orange.fr)  
ou [s.petit@taden.fr](mailto:s.petit@taden.fr)

**Pour le prochain bulletin prévu en novembre 2018, ne seront retenus que les articles parvenant à la mairie au plus tard le 20 octobre 2018**

# Les ÉCHOS du CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets des conseils municipaux peuvent être consultés sur le site internet de la commune. Pour le bulletin, nous en faisons un condensé.

28 Nov. 2017

## Travaux

### CHAPELLE DE TRÉLAT

Le clocher de la chapelle doit être mis d'urgence en sécurité.

Le montant des travaux s'élève à 11 501,75 € HT.

- 9 031,75 € HT pour le lot maçonnerie : échafaudage, dépose et repose de la couverture avec solin zinc, renforcement de la charpente, rempanage en béton, dépose du clocher puis repose à l'aplomb en partie haute.

- 2 470,00 € HT pour le lot équipements mécaniques de la cloche ; dépose, restauration du joug de suspension, fourniture d'un battant en acier tendre, brossage et traitement de la bélière, restauration du bras de tirage, fourniture d'un guide corde.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire situé Zone d'activités des Alleux doit être rénové. Le montant des travaux s'élève à 1 100 € HT, dont 660 € à la charge de la commune.

## Finances

### TENNIS CLUB DE TADEN

Suite à la réunion en mairie avec les avocats conseils du cabinet COUDRAY, concernant l'état d'avancement du dossier du tennis club de TADEN, une solution d'acquisition à l'amiable pourrait être envisagée au cours du premier ou du deuxième trimestre 2018. Cette issue amiable rapide favoriserait la poursuite du projet d'aménagement du secteur de la Hallerais, tout en évitant à la commune d'exposer des frais liés à l'engagement d'une procédure d'expropriation. Enfin, cette acquisition amiable permettra de

pérenniser l'affectation du site à un usage sportif contribuant au développement économique et touristique de la commune. Mme le Maire est autorisée à transmettre au mandataire liquidateur une offre d'acquisition des parcelles cadastrées concernées pour un montant maximum de 250 000 €, frais d'acte inclus.

### DINAN AGGLOMÉRATION

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) réunie le 9 octobre 2017 a adopté le rapport sur les charges transférées au titre de l'année 2017. Ce même rapport a été adopté par le Conseil Communautaire le 23 octobre 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter :

- Ce rapport de la CLECT du 9 octobre 2017,
- Le montant final de l'allocation de compensation pour l'année 2017 qui s'élève à 550 973,98 € (pour Zone des Alleux, transférée jadis à la CODI),
- Le reversement du FPIC au titre de l'année 2017 pour un montant de 27 493 €

## Énergie

Pour aider les communes à relever le défi énergétique, Dinan Agglomération a mis en place un service de « Conseil en Énergie Partagé » (CEP). Ce service permet à chaque commune adhérente de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il aide les communes à entreprendre des actions concrètes de réduction des consommations énergétiques. Le conseiller, totalement indépendant des fournisseurs d'énergie et des bureaux d'études, est l'interlocuteur privilégié de la collectivité pour toutes les questions énergétiques. Le conseil municipal porte de nouveau adhésion au service du CEP pour une période de 3 années, avec une cotisation annuelle de 0,42 € / habitant / an et désigne :

Comme élu « référent CEP » : Olivier Noël, conseiller municipal délégué, comme agent technique en charge du dossier : Gérard Bouget, agent de maîtrise et comme agent administratif référent : Loïc Ménard, secrétaire général de mairie.

## Tourisme

L'aménagement des canaux et d'un

réseau d'itinérance douce est d'autant plus important que l'activité de vélotourisme est en forte croissance en Europe et en France depuis quelques années. D'après les éco-compteurs disposés par la Région et le Conseil Départemental, il apparaît que les V2-V3 (St Malo-Rhuys et St Malo-Arzal) sur les communes de Dinan Agglomération font partie des tronçons les plus fréquentés de Bretagne. Sur la période d'août 2016, le compteur indiquait 24 220 passages sur la plaine de Taden. La satisfaction des usagers sur ces itinéraires représente un enjeu considérable.

Une étude relative à la fréquentation des voies vertes bretonnes menées en 2013 par le Comité Régional du Tourisme a révélé un manque de services de base le long des canaux. En 2014, l'intercommunalité a entamé un travail avec l'association Canaux de Bretagne et la Région pour répondre à ces manques sur les communes de son territoire concernées : Pleudihen sur Rance, Saint Samson sur Rance, La Vicomté sur Rance, Taden, Dinan, Lanvallay, Léhon, Saint Carné, Evran, Saint Judoce et Saint André des eaux.

Dans ce cadre, le site de la Plaine de Taden va être équipé de :

- Quatre tables de pique-nique dont une couverte,
  - Quatre bancs,
  - Un lot de racks à vélo,
  - Une vitrine d'affichage touristique,
- Une borne eau-électricité pour les bateaux.

L'estimation des dépenses d'investissement (avant prix définitif des prestataires retenus) pour la commune de Taden est de 21 750 € HT avec prise en charge à hauteur de 70 % par Dinan Agglomération et de 30 % par la Région Bretagne.

La commune de Taden s'engage quant à elle à gérer et entretenir les services à titre gratuit pendant une durée de 10 ans, soit jusqu'au 31 Décembre 2027 (convention de gestion et d'entretien). Au-delà, les conditions de gestion et d'entretien devront être revues avec Dinan Agglomération.

## Dinan agglomération

Le Conseil municipal après en avoir débattu, prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD du futur PLUi-H. À savoir :

## INTRODUCTION

- I. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, fondement du PLUi de Dinan Agglomération.
- II. Des enjeux forts pour l'élaboration du PLUi de Dinan Agglomération.
- III. Garantir à Dinan son rôle de pôle de vie.
- IV. Engager une politique de développement ambitieuse sur les pôles littoraux : pour une vie à l'année sur un territoire animé.

### Chapitre 1 : Renforcer l'attractivité de Dinan Agglomération

- I. Capitaliser sur les richesses environnementales du territoire.
- II. Accompagner les évolutions des paysages emblématiques et ordinaires.
- III. Asseoir le développement urbain sur la qualité paysagère.
- IV. Considérer le tourisme comme un objectif de développement autant qu'un cadre de valorisation pour le territoire.

### Chapitre 2 : Poursuivre la stratégie d'accueil du territoire

- I. Conforter l'équilibre territorial.
- II. Renforcer la place des centralités au sein des communes.
- III. Promouvoir des formes urbaines qualitatives, et requestionner la densité.
- IV. Favoriser un territoire des courtes distances.
- V. Engager le parc bâti dans une transition énergétique et numérique.

### Chapitre 3 : Accompagner le développement pour un territoire à vivre

- I. Favoriser l'entrepreneuriat sur Dinan Agglomération.
- II. Hiérarchiser les zones d'activités dans une logique de clarification de la stratégie communautaire.
- III. Inscrire le développement économique dans un cadre de consommation d'espace maîtrisé.
- IV. Garantir un développement commercial qualitatif et diversifié.
- V. Valoriser l'agriculture en tant qu'activité économique structurante.
- VI. S'engager vers un développement des transports et de la multimodalité

favorisant les déplacements communautaires.

### Chapitre 4 : Assurer un développement démographique et économique intégrateur d'une gestion durable des ressources et des risques

- I. Maîtriser la ressource en eau dans tous ses usages.
- II. Limiter la production de déchets et valoriser la ressource.
- III. Développer les filières d'énergies renouvelables comme ressources locales.
- IV. Garantir un cadre de vie de qualité en préservant les biens et la population face aux risques, nuisances et pollutions.

### Chapitre 5 : Répartir la production de logements en limitant l'étalement urbain

- I. Adopter une stratégie de répartition territoriale adaptée.
- II. Permettre et favoriser les parcours résidentiels choisis.

### Chapitre 6 : Développer l'attractivité du parc de logements existants

- I. Recréer les conditions d'attractivité en répondant aux attentes en matière de qualité de logement et de cadre de vie.
- II. Lutter contre la dégradation du parc de logements existants.

### Chapitre 7 : Garantir un logement adapté pour tous

- I. Définir des objectifs de production sociale ambitieux et répartis sur le territoire.
- II. Prendre en compte les publics spécifiques.

21 fév. 2018

## Travaux Éclairage public

Un éclairage public de la zone des



Alleux doit être rénové. Madame le Maire demande un report de cette affaire. Elle s'appuie sur le fait que Dinan Agglomération a normalement en charge la voirie et l'éclairage des zones artisanales ou la commune de Taden est régulièrement sollicitée pour payer le remplacement de lampadaires sur cette même zone. Mme Thoreux va prendre rendez-vous avec les responsables de l'intercommunalité afin de clarifier la situation.

**Finances**  
**CONVENTION TRIPARTITE, EMPLOI SPORTIF**

Une convention tripartite relative à l'emploi d'un animateur sportif au sein de l'association « Tennis Club Taden-Dinan » a été établie entre le Conseil Général des Côtes d'Armor, la Commune de Taden et l'association permettant la prise en charge par chacun des cosignataires d'un tiers du coût total du poste d'animateur sportif.

Le conseil municipal accepte le renouvellement pour une année du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018 de la convention tripartite, accepte le principe de renouvellement de la convention pour les deux années suivantes de 2018/2019 et de 2019/2020 et approuve la participation financière de la commune au financement de cet emploi d'animateur sportif pour un montant annuel de 8 000 €.

**Urbanisme**  
**RÉGULARISATION CADASTRALE, 1 LE DOMAINE**

Une parcelle communale cadastrée section AD n° 115, d'une contenance de 68 centiares, est, depuis fort longtemps, occupée par les propriétaires de l'habitation sise au numéro 1 de la résidence du Domaine.

Le conseil municipal, constatant la désaffectation de fait du dit bien, autorise Mme le Maire à missionner Maître Christophe Le Voyer, Notaire à Dinan, pour la rédaction de l'acte notarié de cession de ces parties de terrain par la commune de Taden à M. et Mme Jégou, au titre d'une régularisation de l'état actuel, et de fixer le prix au mètre carré à la somme de 20 €. Par ailleurs, les frais de géomètre ainsi que les frais notariaux seront à la charge de la Commune.

**CESSION DE TERRAINS PAR LA SCI LE MOULIN, SISE À DOMBRIAND**

Dans le cadre du projet d'aménagement de liaisons douces

sur divers secteurs de la commune de Taden, ainsi qu'à l'occasion des travaux d'aménagements extérieurs au Moulin de Dombriand par les responsables de la SCI Le Moulin, un relevé des parcelles et un procès-verbal de délimitation des propriétés ont été réalisés par un bureau de géomètre expert foncier. La SCI Le Moulin s'engage à céder à la commune de Taden ainsi qu'au Département des Côtes d'Armor, les terrains nouvellement cadastrés suivants :

- À la Commune de Taden :
  - Parcelle cadastrée section AC n° 39, d'une superficie de 35 mètres carrés,
  - Parcelle cadastrée section AC n°36, d'une superficie de 5 mètres carrés.
- Au département des Côtes d'Armor :
  - Parcelle cadastrée section AC n° 37, d'une superficie de 1 mètre carré,
  - Parcelle cadastrée section AC n° 40, d'une superficie de 39 mètres carrés.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à missionner Maître Christophe Le Voyer, Notaire à Dinan, pour la rédaction de l'acte notarié d'acquisition de ces parcelles, au titre d'une régularisation de l'état actuel, et de fixer le prix au mètre carré à la somme de 0,50 €. Par ailleurs, les frais de géomètre ainsi que les frais notariaux seront à la charge de la commune de Taden.

**Personnel**  
**MODIFICATION DE TEMPS DE TRAVAIL**

Compte tenu des horaires de travail effectués par l'agent responsable de la gestion de la cantine scolaire et de la charge de travail qui lui est attribuée depuis la rentrée scolaire de septembre 2017, un bilan du temps de travail a été dressé et fait ressortir qu'une révision de la durée de travail hebdomadaire doit être effectuée afin de régulariser la situation administrative de cet agent. Le poste de responsable de la cuisine centrale, actuellement créé sur un temps non complet de 33 h ½, est augmenté à 35 heures (temps complet), avec effet au 1<sup>er</sup> février 2018.

**Finances**  
**Compte de gestion dressé par Mme Anne Colliou, Trésorière de Dinan Banlieue.**

Le conseil municipal déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion du budget général de la Commune et du budget annexe du Camping de la

Hallerais, dressés pour l'exercice 2017, par Madame le Receveur-Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

**PRÉSENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS PAR MME LE MAIRE**

Le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs présentés pour l'exercice 2017, (Budget général de la commune & budget annexe du Camping de la Hallerais par 16 voix pour et 1 abstention ; Madame le Maire s'étant retirée lors du vote) et déclare qu'ils n'appellent ni observation ni réserve.

**AFFECTATION DES RÉSULTATS AU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018**

Concernant l'exercice budgétaire de l'année 2017 du budget général de la commune et du budget annexe du camping, les résultats de la section de fonctionnement à affecter sont les suivants :

- BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE : 632 456,65 €
  - BUDGET ANNEXE DU CAMPING MUNICIPAL : 229 808,63 €
- Les résultats de la section d'investissement pour le même exercice sont les suivants :
- BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE : 95 630,89 €
  - BUDGET ANNEXE DU CAMPING MUNICIPAL : 61 053,24 €

En conséquence et sur proposition des membres de la commission des finances réunie le 06 février 2018, le conseil accepte l'affectation suivante :

Budget	Budget général	Camping municipal
Montant à affecter	632 456,65 €	229 808,63 €
C \ 1068 Investissement	380 000 €	0 €
C \ 002 Fonctionnement	252 456,65 €	229 808,63 €

**ASSOCIATIONS : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

M. le Président de l'association « Les Menhirs Blacks » a adressé un courrier

en mairie, le 24 janvier 2018, pour présenter le bilan financier de l'année 2017 et pour exposer les difficultés rencontrées lors de certaines manifestations. Il a notamment fait état du déficit important affiché en raison de l'annulation du marché de Noël en décembre 2017. En effet, compte tenu des conditions météorologiques exécrables, le marché de Noël du 10 décembre a été annulé par un arrêté municipal pour des raisons de sécurité, les conditions élémentaires de sécurité en matière d'accueil du public n'étant pas garanties et les nombreuses structures mises en place ayant subi de nombreux dégâts matériels.

L'annulation de cette manifestation et les engagements financiers effectués par l'association « Les Menhirs Blacks » auprès des nombreux exposants, a généré un déficit de 3 072,95 €.

Compte tenu de tous les éléments ci-dessus rappelés et de la nécessité d'apporter une aide financière à cette association active, dont les membres bénévoles œuvrent avec beaucoup de volonté et en total partenariat avec la

collectivité, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent le versement d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association « Les Menhirs Blacks ».

**DÉPENSE D'INVESTISSEMENT : FOURNITURE DE DEUX PANNEAUX D'INFORMATION ÉLECTRONIQUES.**

Suite au projet d'installation de panneaux d'information électroniques sur le territoire de la commune, une consultation a été lancée auprès de sociétés spécialisées. Quatre sociétés ont répondu à la demande: Icare, Charvet Digital, Lumiplan et Centaure Systems. Les représentants de ces quatre sociétés ont été reçus en mairie afin de présenter leur proposition de prix, les prestations et les fournitures à mettre en œuvre.

Conformément aux propositions de prix et aux prestations offertes, les membres de la commission municipale « Communication » ont retenu la société Centaure Système, sise à Noeux Les Mines, 62290, aux conditions financières suivantes :

Fourniture et pose de deux panneaux (un « simple face » non loin du garage Renault sur la route de Ploubalay) + « un double face ») de type Médiaflex Evolution Monochrome (près du giratoire de dombriand) pour 24 190 €HT soit 29 028 € TTC.

Abonnement services et assistance : 24,90 €HT par mois et par panneau,

Redevance annuelle par panneau : 298,80 €HT x 2 soit 597,80 €H.T. par an.

Pour information, à compter de la 3<sup>ème</sup> année un contrat de maintenance préventive et curative annuelle est possible :

Affichage simple face : 595 €HT. par an

Affichage double face : 890 €HT. par an

Les membres du conseil municipal, par 12 voix pour et 5 abstentions, acceptent les conditions ci-dessus exposées pour la création d'un journal électronique d'information municipale et autorisent Madame le Maire à signer les devis et contrats avec la société Centaure Systems.

04 avril 2018

-Taxe d'habitation  
->10,99 %, au lieu de **11,54** %

-Taxe foncière sur les propriétés bâties  
->14,84 %, au lieu de **15,48** %

-Taxe foncière sur les propriétés non bâties  
-> 46,49 %, au lieu de **48,82** %.

IMPOT LOCAL	BASE D'IMPOSITION	TAUX VOTÉ	PRODUIT CORRESPONDANT
Taxe d'habitation	3 261 000,00 €	10,99	358 384,00 €
Taxe foncière (bâti)	4 125 000,00 €	14,84	612 150,00 €
Taxe foncière (non bâti)	76 800,00 €	46,49	35 704,00 €
Total du produit fiscal			<b>1 006 238,00 €</b>

**Finances**  
**SUBVENTIONS COMMUNALES**

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé et le rapport de Monsieur Le Tiran, adjoint aux associations, vote par 17 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre les subventions communales, versées aux associations et organismes divers. Le paiement de la subvention sera réalisé, sous réserve d'une demande de subvention écrite adressée à Madame le Maire.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Le conseil municipal, à l'unanimité (19 voix pour), fixe les taux des impositions de l'exercice 2018, conformément à la décision de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), fixant les taux communaux et le montant de l'allocation de compensation relatifs à la neutralisation sur 3 années adoptée par DINAN Agglomération :

Afin de permettre la prise en compte de la baisse des taux communaux demandée aux communes dans le cadre de la neutralisation fiscale mise en œuvre au sein de la Communauté d'agglomération de Dinan, une allocation compensatrice d'un montant de **44 125,00 €** sera attribuée à la commune de Taden par la communauté d'agglomération de Dinan, au titre de l'exercice budgétaire de l'année 2018.



**ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2018 DE LA COMMUNE (BUDGET GÉNÉRAL) ET DU CAMPING DE LA HALLERAI (BUDGET ANNEXE)**

Le conseil municipal vote, par 16 voix pour, 1 abstention (M. Henry) et 0 contre, le budget primitif de l'exercice 2018 (budget général de la commune) qui s'équilibre toutes sections confondues, comme suit :

BUDGET GÉNÉRAL COMMUNE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	2 739 537,05 €	1 510 079,45 €
RECETTES	2 739 537,05 €	1 510 079,45 €

Et vote par 17 voix pour, 0 abstention et 0 contre, le budget primitif de l'exercice 2018 (budget annexe du camping) qui s'équilibre toutes sections confondues, comme suit :

BUDGET ANNEXE CAMPING	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	872 021,34 €	260 458,52 €
RECETTES	872 021,34 €	260 458,52 €

**ADMISSION EN NON VALEUR**

Admission en non valeur

La commission de surendettement des particuliers des Côtes d'Armor a imposé une mesure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire dans le dossier de Mme X. Elle est redevable auprès de la commune de Taden de la somme de 931.50 € correspondant aux montants des repas de cantine pour la période de 2016 à 2018.

Le comptable public expose qu'il n'a pas pu procéder au recouvrement des pièces et confirme qu'un mandat de ce montant au compte 6542 « créances éteintes » de la section de fonctionnement doit être émis.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité des membres présents, statue sur l'admission en non-valeur des titres de recettes des exercices 2016 à 2018, conformément à l'état des pièces irrécouvrables arrêtées à la date du 15 février 2018.

**AMENDE POUR DÉPÔTS SAUVAGES**

Des dépôts sauvages sont effectués régulièrement sur le territoire de la commune.

Considérant :

- que ces dépôts sauvages portent atteinte à la salubrité et à l'environnement,
- qu'il est mis à disposition des habitants un service régulier de collecte et d'élimination des ordures ménagères et assimilées (poubelles et sacs jaunes),
- que les habitants ont en outre accès

aux déchetteries de DINAN Agglomération, les membres du conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, autorisent Madame le Maire à facturer la somme de 50 € à toute personne reconnue responsable d'un dépôt sauvage.

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

L'association Dinan Natation Sauvetage organise « le défi de la Rance » qui se déroulera le 16 juin 2018 à Taden.

Cette manifestation d'envergure nationale organisée sur le site de la Cale permettra la mise en valeur de la commune par la présence de grands champions de l'eau libre.

Compte tenu de l'importance de cette manifestation et de l'intérêt médiatique de celle-ci pour le pays de Dinan et la commune, le conseil vote une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € euros à l'association précitée.

**Personnel**

**Régime Indemnitaire des Employés Communaux (RIFSEEP),**

Il convient d'instaurer au sein de la commune, conformément au principe de parité tel que prévu par l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en lieu et place du régime indemnitaire existant pour les agents de la commune de Taden.

Ce régime indemnitaire se compose:

- d'une part obligatoire, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée aux fonctions exercées par l'agent, Et
- d'une part facultative, le complément indemnitaire annuel (CIA), non automatiquement reconductible d'une année sur l'autre puisque lié à la manière de servir de l'agent.

Le montant individuel attribué au titre de l'IFSE, et le cas échéant au titre du CIA, sera librement défini par l'autorité territoriale, par voie d'arrêté individuel. L'IFSE fera l'objet d'un versement mensuel.

Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, adoptent le nouveau cadre de ce régime indemnitaire.

**PERSONNEL DU CAMPING, EMPLOIS SAISONNIERS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, habilite l'autorité à recruter un agent contractuel saisonnier (contrat d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois) et à recruter quatre agents saisonniers pour les mois de juillet et août de chaque année pour assurer l'entretien des locaux, sanitaires, mobil-homes, salles diverses. De plus, il autorise le recrutement d'un agent contractuel pour pourvoir à l'emploi saisonnier d'adjoint administratif pour le camping entre le 01 juin et le 30 septembre.

**Travaux**

**CHAUFFERIE BIOMASSE, DÉSIGNATION D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE.**

Dans le cadre de la désignation d'un bureau d'étude « maîtrise d'œuvre » pour la construction d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur sur le site de Trélat en Taden, une consultation par procédure adaptée a été lancée pendant la période du

12 décembre 2017 au 18 janvier 2018. Trois bureaux spécialisés ont remis une offre pour la prestation demandée :

- GRAINE D'HABITAT, sise à Pleumeur Bodou,
- BET ARMOR INGENIERIE, sis à Langueux,
- Société EXOCETH W & ES, sis à Guer.

L'Offre remise par la société EXOCETH, pour un montant de rémunération de 24 010 €HT, calculé sur la base d'un montant de travaux estimé de 250 000 €HT et un taux de rémunération forfaitaire de 9,60 %, a été retenue par les membres de la commission d'appel d'offres.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec cette société.

**LE BUDGET**

**BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE - EXERCICE 2018**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité (sauf une abstention) le budget primitif.

Dinan Agglomération a adopté le scénario d'une intégration fiscale progressive et la neutralisation des taux sur une période engagée de 3 années.

Ce dispositif génère donc une baisse des taux d'imposition communaux pour Taden :

- Taxe d'Habitation.....10,44 % au lieu de 10,99 % (2017) au lieu de 11,54 % (2016)
- Taxe Foncière propriétés bâties .....14,20 % au lieu de 14,84 % (2017) au lieu de 15,48 % (2016)
- Taxe Foncière propriétés non bâties.....44,17 % au lieu de 46,49 % (2017) au lieu de 48,82 % (2016)
- Montant des dépenses totales .....1 088 107 €
- Recettes produits à taux constant des taxes des ménages .....960 120 €
- Allocation de compensation de l'État.....39 737 €
- Allocation de compensation Agglo/baisse des taux communaux .....88 250 €

**BUDGET GENERAL VUE D'ENSEMBLE - EXERCICE 2018**

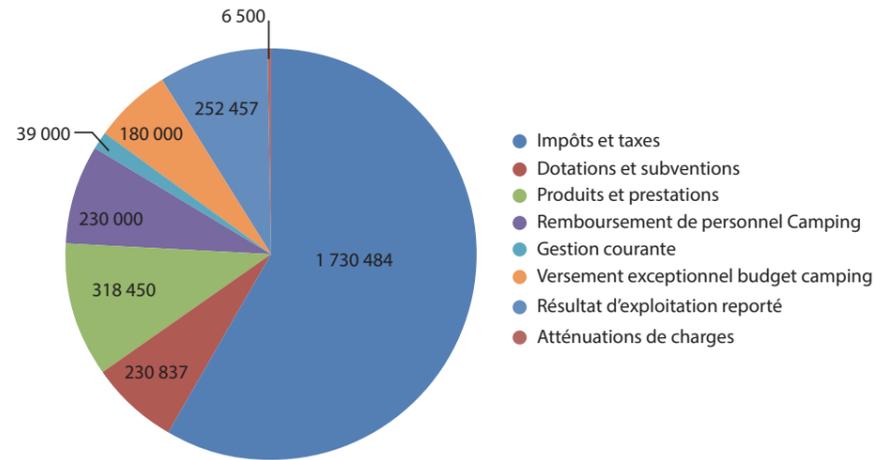
Ce budget a été élaboré en parfait équilibre sans avoir recours à l'augmentation des taxes

**Le budget total de la Municipalité est de 4 249 616,50 €**

FONCTIONNEMENT	Dépenses section fonctionnement	Recettes section fonctionnement
Budget 2018	2 739 537,05 €	2 487 080,40 €
Report exercice précédent		252 456,65 €
Total	2 739 537,05 €	2 739 537,05 €
INVESTISSEMENT	Dépenses section investissement	Recettes section investissement
Budget 2018	925 879,05 €	1 242 346,56 €
Report exercice précédent	584 200 €	172 102 €
Report solde		95 630,89 €
Total	1 510 079,45 €	1 510 079,45 €
<b>Total du budget 2018</b>	<b>4 249 616,50 €</b>	<b>4 249 616,50 €</b>

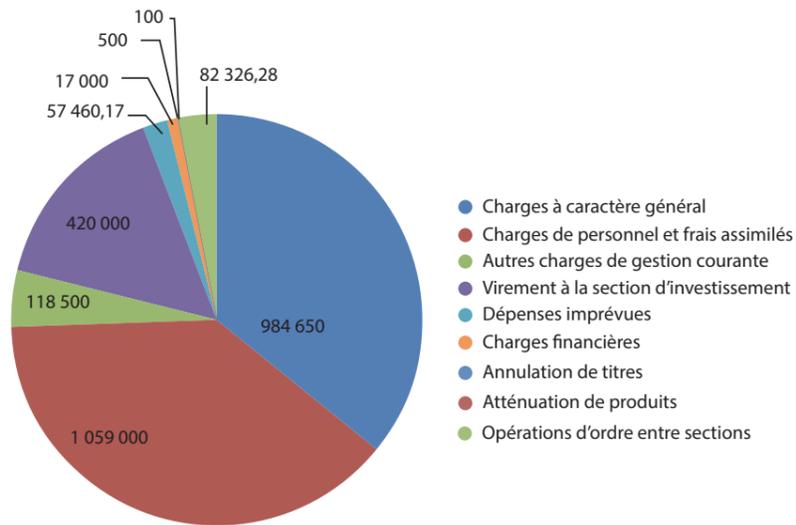
RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2018 :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 739 537,05 €



DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2018 :

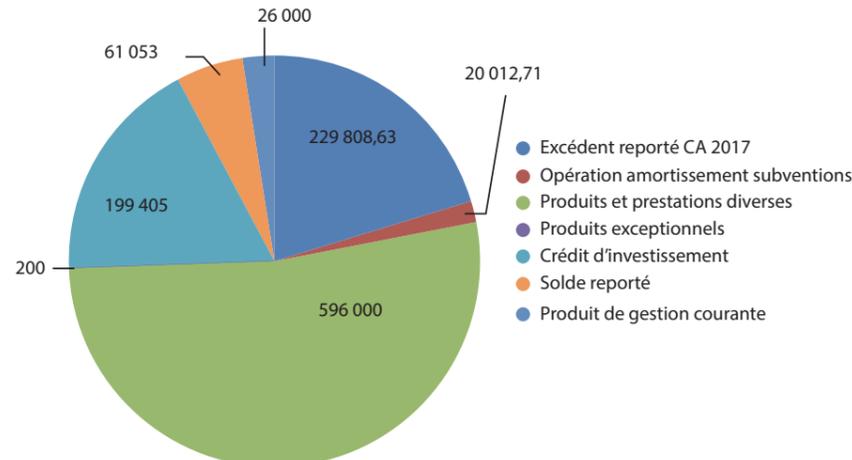
Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 2 739 537,05 €



BUDGET CAMPING DE LA HALLERAI

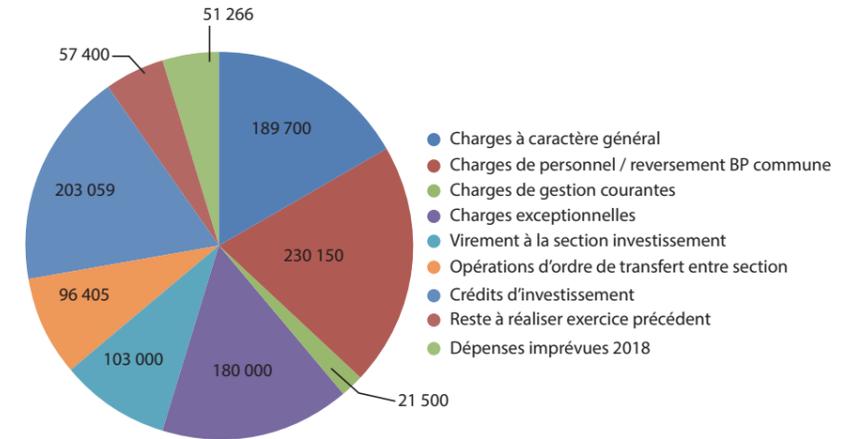
RECETTES TOUTES SECTIONS CONFONDUES :

Les recettes du fonctionnement du camping s'élèvent à 1 132 479,86 €



DÉPENSES TOUTES SECTIONS CONFONDUES :

Les dépenses du fonctionnement du camping s'élèvent à 1 132 479,86 €



Les TRAVAUX

Camping de La Hallerais



Après la modernisation du sanitaire central en 2017 ainsi que les travaux d'accessibilités de

l'accueil et du restaurant Le Cochon Grillé, il était temps de rafraîchir le secteur des onze chalets (créés en 1999).

Un reprofilage en enrobé de couleur beige, un apport de granulats 20/40 roses et la pose de 120 ml de caniveaux concaves permettant de faciliter l'écoulement et le nettoyage autour des chalets ont été effectués pour 34 006 euros HT.

Un renouvellement des peintures extérieures des chalets a apporté, également, un coup de fraîcheur à l'ensemble. (13 937 euros HT).

Camping International de la Hallerais  
4 Rue de la Robardais  
22100 Taden

La cloche de Trélat

Fin de la rénovation de la cloche de Trélat.

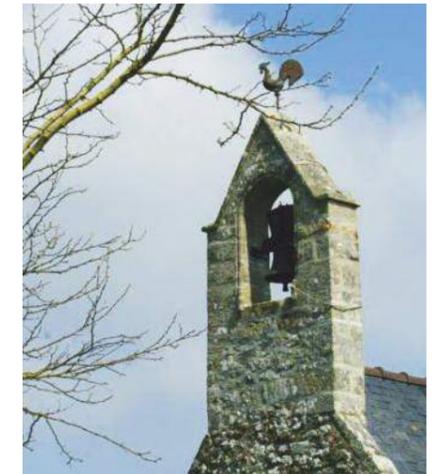
Voilà une des raisons pour laquelle nous avons fait appel à des spécialistes se moquant de l'apesanteur...



Premiers balancements...premiers tintements...c'était le vendredi 13 avril...à 15h15...



et voilà, c'est reparti pour sûrement une bonne cinquantaine d'années...



## Renouvellement de la signalétique sur la commune

Pour permettre le renouvellement de la signalisation en respectant la réglementation et le cadre de vie, la commune souhaite adopter un nouveau plan de jalonnement répondant aux objectifs suivants :

- Améliorer le guidage, la sécurité et l'accueil pour le visiteur.
- Valoriser le potentiel de la commune sans altérer le cadre de vie.
- Marquer le territoire par un dispositif harmonisé avec l'existant.

La signalisation actuelle manque de lisibilité et nécessite d'être réorganisée. Les services d'urgence ont parfois des difficultés hors agglomération à trouver un lieu-dit ou un lotissement qui sont nombreux et éparpillés sur le territoire de Taden.

La mise en place de panneaux au coup par coup génère des surcoûts de fourniture, des incohérences et un manque d'harmonie sur le territoire. De plus, la prolifération de ces panneaux nuit au cadre de vie et à l'information que l'on veut diffuser. La signalisation ne doit pas être utilisée comme un affichage publicitaire mais bien comme un outil de sécurité qui doit guider les flux de circulation.

Tout ne peut être signalé de partout. Pour conserver une homogénéité d'ensemble sur le territoire, la commune souhaite adopter des principes de jalonnement qui conditionnent l'implantation des panneaux.

Le constat de départ justifie la nécessité d'adopter une charte pour éviter le coup par coup.

La vétusté des dispositifs ne donne pas une bonne image du territoire. Trop d'indications nuisent au guidage. Une hauteur de lettrage trop petite ne facilite pas la lecture. La signalisation s'adresse avant tout aux personnes en déplacement qui ne connaissent pas le territoire. Les habitants ne regardent plus les panneaux.



Exemple de panneaux usés à changer

### Signalisation et publicité.

Il ne faut pas confondre signalisation et affichage publicitaire. La signalisation guide un trafic existant alors que la publicité a pour objectif de créer un flux.

La loi du 12 juillet 2010 ainsi que le décret du 30 janvier 2012 interdisent l'affichage publicitaire en dehors de l'agglomération.

L'affichage publicitaire est interdit sur tous les panneaux réglementant la circulation, sur tous les ouvrages des concessionnaires d'énergie, sur les supports d'éclairage public, et sur les arbres ou plantations.

La signalisation s'adresse, avant tout, aux personnes en déplacement qui ne connaissent pas le territoire.

### Organisation du réseau routier et localisation des pôles principaux :

Le territoire est traversé par la route nationale 176 et plusieurs routes départementales supportent un trafic de transit entre l'intérieur des terres et le littoral.

Huit pôles principaux (quartiers et pôles phares) génèrent un trafic extérieur. Ils sont autant de points d'appui pour optimiser le plan de jalonnement.

- L'association du nom de quartier ou lieu-dit à l'indication principale TADEN permet aux visiteurs de se situer dans une même et seule commune.
- Ces pôles phares bénéficieront de l'implantation d'un RIS (Relais Information Service) sur lequel figureront à côté du plan de la commune et des itinéraires de randonnées, les coordonnées GPS, des répertoires des lieux-dits, des rues, des services, des activités utiles aux personnes en déplacement. (TADEN-BOURG, TADEN-TRELAT, TADEN-LOISEL, TADEN LES ALLEUX, CAP RANCE, ZA DES ALLEUX, ZA DINAN QUEVERT, PORT DE DINAN).

### Classement des pôles (voir liste des pôles ci-dessus).

On appelle pôles :

- Les agglomérations, les communes les lieux-dits.
- Les entités urbaines.
- Les quartiers, les zones d'activités.
- Les services, les équipements.
- Les sites, les zones touristiques.

La définition d'une hiérarchie entre les pôles tient à l'idée que certains pôles doivent, du fait de leur importance, être signalés depuis

plus loin que d'autres. Il s'agit donc de définir une hiérarchie conforme à cette perception.

Exemples :

- pour accéder à l'école élémentaire des Forges, il faut suivre l'indication TADEN - TRÉLAT.

- pour accéder à la crèche À l'Abord'âge, il faut suivre l'indication Z.A. Les Alleux.

- pour accéder au lieu-dit Vildé, il faut suivre l'indication TADEN - LOISEL.

### Jalonnement des résidences :

Les résidences sont signalées à partir du dernier carrefour stratégique avec une mention abrégée.

Le fléchage des numéros permet de différencier les rues portant le même nom que la résidence.

### Implantation de RIS (Relais Information Service) :

Les RIS permettent de limiter le nombre de panneaux aux carrefours.

Ils matérialisent l'entrée ou l'aboutissement dans un quartier ou un pôle phare.

La présence de RIS sur les pôles phares favorise la réciprocity avec les autres pôles.

Le contenu des RIS doit répondre aux attentes des personnes en déplacement, qu'elles soient touristes ou livreurs par exemple.

Localisation des 4 RIS statiques : Taden-Bourg, Taden-Trélat, ZA des Alleux, Cale de Taden.

Comités de pilotage à venir et comptes rendus : 9/11/17, 26/01/18, 1/02/18, 23/02/18, 23/03/18, en semaine 14 de 2018, nous établirons le Document de Consultation afin d'interroger les fournisseurs et monteurs de panneaux. Selon l'importance des estimations, plusieurs tranches seront définies en fonction du budget et de l'urgence de certains secteurs.

Un marché de fournitures et de mise en place de panneaux signalétique va être lancé avec appel public à la concurrence. Décision lors de la réunion du 12 Avril 2018.

Avis d'appel public à la concurrence : 30 Avril 2018.

Remise des offres : 30 Mai 2018.

Ouverture des plis : 1 Mai 2018.

Analyse des offres : 7 Juin 2018.

Attribution du marché : 21 Juin 2018.

Piquetage : 5 Juillet 2018.

Commande et permissions de voirie : 12 Juillet 2018.

Pose : Septembre Octobre 2018.

## Programme pluriannuel d'entretien 2018 : un effort renouvelé pour la préservation de la voirie

Fidèle à son engagement d'amélioration du niveau de service de la voirie communale, la municipalité poursuit son effort d'investissement à travers la mise en œuvre d'un programme ambitieux d'entretien de la voirie.

Sur les 170 000 € que les élus souhaitent investir en 2018, on peut noter la réfection de la route des 4 Moulins qui assure la liaison entre le port de Dinan et la D166 en passant par l'auberge de Jeunesse. Cette voie s'est fortement dégradée à la suite des travaux de réalisation du giratoire de Dombriand, après avoir été utilisée comme itinéraire de substitution par les usagers.

Viendront par la suite des réflexions sur l'aménagement de liaisons piétonnes malgré de fortes contraintes liées à la configuration des lieux.

À noter également les travaux de réfection des parkings et de la voirie du lotissement du Bosquet dont certains secteurs sont fortement endommagés sans oublier la réalisation d'un chemin piétonnier le long de la D2 en sortie d'agglomération de Trélat (Direction Dinan) pour renforcer la sécurité des randonneurs.

Par contre, les travaux sur la section « la Rabine Neuve, Potin, la Janaie, Loisel », initialement programmés cette année, seront finalement reportés et échelonnés sur 3 ans à partir de 2019 après de lourds travaux sur le réseau d'eau potable que doit réaliser Dinan Agglomération.

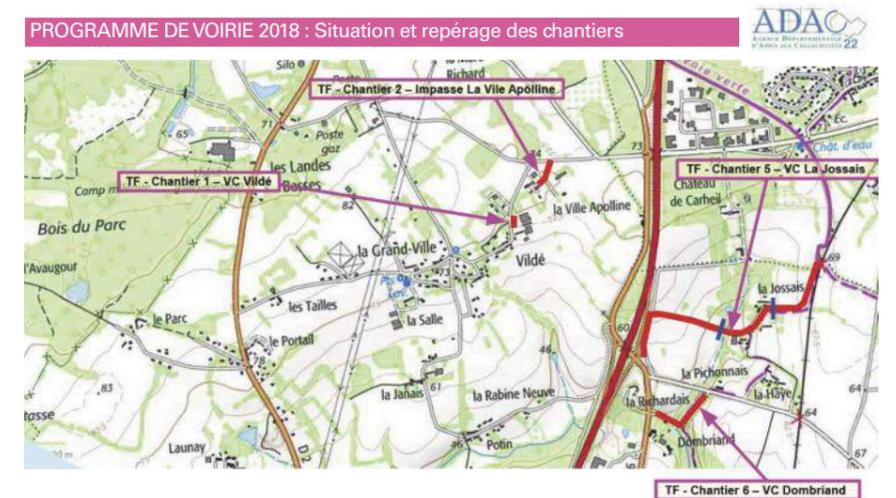
Outre les opérations déjà évoquées ci-dessus, le programme principal d'entretien de la voirie se compose en 2018 des opérations suivantes :

- VC impasse de la Ville Apolline
- VC La Jossais
- VC Dombriand
- VC de Saint-Valay
- Reprise VC de Vildé
- Rue Souquet (de l'impasse de la Fontaine à la D12)

En fonction des prix proposés par les entreprises, les opérations suivantes du programme complémentaire pourront être prises en compte à savoir :

- VC La Pontais
- VC La Pommerais
- VC La Mettrie

Les travaux devraient commencer en juin et se poursuivront jusqu'en septembre.



PROGRAMME DE VOIRIE 2018 : Situation et repérage des chantiers

## Autorisations de TRAVAUX et demandes de PERMIS

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Noms et Prénoms	Adresse des travaux	Nature des travaux
LEJOLIVET Gwenaël	Moulin Dombriand	Aménagement d'un bâtiment en logements collectifs
SCI LES GROS CHENES Mme BOUETARD	La Billardais de Taden	Démolition, rénovation et changement destination à usage d'habitation pour logements locatifs
LAVENNE Christian et Laurence	9 La Grande Allée	Construction maison individuelle
SCI LES BOUILLONS BLANCS Mr COURTEL J.F.	9 rue de la Tramontane	Construction bâtiment professionnel
MOUSSET Michaël et DELAVAL Aurélie	15 La Vallée Sur l'Etang	Construction maison individuelle
CEDEO DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE Mr MANEL Julien	1 rue de la Tramontane	Mise en place d'un container de stockage

### AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Noms et Prénoms	Adresse des travaux	Nature des travaux
HIGNARD Stéphane	1 rue de la Robardais	Remplacement huisseries et création de 2 vélux
HERVE Loïc	13 La Grande Allée	Édification d'une clôture
CHEVRY Gilbert	10 rue Souquet	Changement de menuiseries
SAS LOXAM DIRECTION IMMOBILIERE Mr BLAIN S.	4 rue du Noroît ZA des Alleux	Modification enseigne
SAS PRESTIGE ECO HABITAT - Mr COHEN	15 Le Domaine	Installation de panneaux photovoltaïques
REGION BRETAGNE - Mme VERON V.	L'Asile des Pêcheurs	Coupe et abattage d'arbres
LE FOURNIL DE VALENTINE - Mr PINAULT	6 rue des Folies d'Ahaut	Construction d'une chambre froide en extension
TAMBURINI Florence	22 Le Portail	Édification d'une clôture
CONSEIL REGIONAL BRETAGNE	EREA Beaugard	Travaux aménagement, modif. accès en façade, rénovation thermique bât. A et C
GUIDOU Christophe	30 Le Domaine	Réfection toiture et suppression de cheminées et outeaux
FAUCON Stéphane	88 Le Domaine	Abri de jardin et remplacement clôture et porte
PLISSON Francis	1 La Bouhourdais	Remplacement des menuiseries extérieures
AILLET Jeanine	19 La Grand'Cour	Installation de panneaux photovoltaïques
BOUETARD Jean-Christophe	15 Potain	Rénovation habitation existante
LE NECHET Marcel	2 Le Portail	Réfection couverture appentis et pose fenêtre de toit
BUCHON Romain	1 Vildé	Division en vue de construire
LOC MARIA - Mr TACQUARD Jérôme	Route de Dinard	Travaux d'aménagement : création volumes, modification accès en façade
GIBLAINE Pascal	5 Chemin de la Crèche	Construction mur et clôture
MAHE Yves	22 Le Domaine	Remplacement des menuiseries
COFFRE André	6 rue Souquet	Réfection toiture
TRANQUART Marine	2 Le Domaine	Modification des ouvertures
LE HELLOCO Philippe	2 Rés. Les Jardins de Trélat	Extension d'une maison d'habitation
PENTECOTE Nathalie	1 Rés. du Moulin	Construction muret de clôture
FLEURY Christian	7 rue du Petit Bon Espoir	Pose d'un bardage et réfection acrotère

## État CIVIL

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents...

Le 11 octobre 2017  
à DINAN  
**Arthur HERVÉ**  
34 La Vallée Sur l'Etang

Le 22 décembre 2017  
à RENNES  
**Juliette BASLÉ**  
2 Dombriand

Le 27 février 2018  
à DINAN  
**Léna VALLERIE LEGRAND**  
3 La Vallée Sur l'Etang

Le 15 octobre 2017  
à DINAN  
**Yuna GEFFROY**  
18 bis rue Guérault

Le 22 décembre 2017  
à RENNES  
**Gabrielle BASLÉ**  
2 Dombriand

Le 03 mars 2018  
à SAINT-MALO  
**Eliana GAULTIER**  
15 rue de la Grande Cocagne

Le 26 novembre 2017  
à DINAN  
**Adèle BOUETARD**  
La Billardais de Taden

Le 03 janvier 2018  
à DINAN  
**Carlos QUIBLIER RAYNAL**  
Le Moulin du Motay

Le 29 mars 2018  
à SAINT-BRIEUC  
**Célian ALORY**  
3 Le Grand Bois Mené

Le 28 novembre 2017  
à SAINT-MALO  
**Ilias CHAMPONNOIS**  
8 La Prairie

Le 19 février 2018  
à DINAN  
**Noah GUILLARD**  
15 Le Parc

Le 01 avril 2018  
à DINAN  
**Paul TOSTIVINT**  
3 La Rabine Neuve

Le 02 décembre 2017  
à DINAN  
**Leïa HOURDIN**  
4 La Vallée Sur l'Etang

Le 24 février 2018  
à DINAN  
**Jean HOUZÉ**  
3 Les Coteaux de Beaugard

### MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur...

Le 05 mai 2018

**Johann BOISSIÈRE et Karine LE MELLOT**

29 Rue de la ville au  
Compte 22100 Taden

Les vallées  
22100 Saint-Hélen

### DÉCÈS

Le Maire et le conseil municipal assurent de leur sympathie les familles et les proches éprouvés par le décès de :

Le 03 octobre 2017  
à DINAN  
**Jacqueline CAMPOS Vve HAUBOIS**  
26 Le Portail

Le 30 octobre 2017  
à RENNES  
**Jacques LEFAUCONNIER**  
14 rue Souquet

Le 14 janvier 2018  
à DINAN  
**Eli Rouault**  
10 Le Domaine

Le 26 octobre 2017  
à TADEN  
**Robert BREHAUT**  
Debrica Lodge Manettes Road à  
St Sampson (GUERNESEY)

Le 04 décembre 2017  
à DINAN  
**Bernard MÉNARD**  
60 Le Domaine

Le 06 mars 2018  
à DINAN  
**Ange HAMON**  
9 rue de la Ville au Comte



## Agenda des manifestations 2018



Juin

**3** PÊCHERIE  
Amicale des chasseurs  
Étang de Trélat

**10** FÊTE DE QUARTIER  
La Granville

**16** > **17** TOURNOI DEBUTANTS  
Football  
Terrain Taden

**17** VIDE GRENIER  
Football  
Manoir

**21** FETE DE LA MUSIQUE

**22** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Football  
Salle Frémur

**23** FETE DE LA MUSIQUE  
Les Menhirs Blacks  
Manoir

**24** REPAS DE FIN D'ANNÉE  
Entrez dans la danse  
Salle MTL

**30** KERMESSE  
Amicale laïque  
Trélat



Juillet  
Août

**1** VIDE GRENIER  
Les Menhirs Blacks  
Manoir

**6** BARBECUE  
Amicale laïque  
Trélat

**16** CONCERT  
Musique baroque  
Ensemble Fabula Mundi  
Église de Taden

**19** VIDE GRENIER  
Les Menhirs Blacks  
Manoir

**31** GRILLADES  
Club de  
l'Amitié  
Salle Neuville



Septembre

**15** > **16** JOURNÉES  
DU PATRIMOINE  
Manoir

Et n'oubliez pas !

La Saison Culturelle  
(expos et spectacles)  
de juin à septembre



Décembre

**8** REPAS DE NOËL  
Club de l'Amitié  
Salle MTL

**10** BELOTE  
Club de l'Amitié  
Salle MTL

**14** ARBRE DE NOËL  
Amicale Laïque  
Salle MTL

**30** THÉ DANSANT  
Club de l'Amitié  
Salle MTL



Octobre

**21** REPAS CCAS  
Salle MTL

**27** > **28** COMÉDIE VOCALE  
avec Hôtel Tchékini  
Manoir

**28** THÉ DANSANT  
Club de l'Amitié  
Salle MTL



Novembre

**14** COUSCOUS  
Entrez dans la danse  
Salle MTL

**17** REPAS  
Club de plongée  
Salle MTL

**25** THÉ DANSANT  
Club de l'Amitié  
Salle MTL

## Les évènements

### Les vœux du 10 janvier 2018



La cérémonie d'échanges des vœux du 10 janvier 2018 prenait cette année une dimension particulière.

Cette cérémonie marquait en effet le dernier discours de cérémonie des vœux de Monsieur Loïc Ménard, Directeur Général des Services, partant à la retraite à la fin de l'année 2018 après 42 ans de service. À la lecture, l'émotion se ressentait dans sa voix, et dans le public on pouvait apercevoir

quelques yeux humides.



d'assurer la relève d'un des piliers de la mairie, alliant compétences

À partir du mois d'août 2018, Loïc travaillera en binôme avec la personne qui sera amenée à le remplacer. C'est une lourde tâche que

professionnelles, humour et sympathie.

Retrouvez le discours complet de Monsieur Ménard sur le site internet : [www.taden.fr](http://www.taden.fr)

Madame Évelyne Thoreux, maire, après l'avoir écouté avec attention et émotion, lui confesse appréhender son départ, tant il est compétent et entame la lecture de son discours portant sur l'année 2017 et sur les prévisions pour l'année 2018.

Retrouvez le discours complet de Madame Le Maire sur le site internet : [www.taden.fr](http://www.taden.fr)



## Médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale de Vermeil

Le 10 janvier 2018 Madame Nelly Gauthier s'est vue remettre la Médaille D'honneur Régionale Départementale et Communale de Vermeil.

Nelly Gauthier, née le 19 septembre 1966 à Dinan, célibataire, Adjoint Administratif Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Ses états de service :

- Le 01 novembre 1987, recrutée à la commune de TADEN, en qualité d'Agent de bureau dactylographe Stagiaire

- Le 01 novembre 1988, titularisée en qualité d'Agent administratif

- Le 01 janvier 1994, promue au grade d'Agent administratif qualifié

- Le 01 janvier 1998, nommée au grade d'Adjoint administratif

- Le 01 janvier 2004, promue par ancienneté au grade d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

- Le 01 janvier 2007 nommée au grade d'Adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, grade occupé à ce jour.

Titulaire de la médaille d'argent, Madame Nelly GAUTHIER a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon VERMEIL, pour 30 années de services au sein de la collectivité.



## Les médaillés du travail

Commune de Taden / Promotion du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 :

GRAND OR

Madame CHEENNE Evelyne  
Conducteur de machines,  
S.A.S. LOC MARIA  
(ETS LES GAVOTTES)

Madame GAUVAIN Nicole  
Coordinateur,  
S.A.S. LOC MARIA  
(ETS LES GAVOTTES)



## Les concerts des Soirs de Marché !

Venez découvrir ou réécouter ces artistes du vendredi soir et flâner au milieu des étals des marchands, du marché.

Tous les vendredis soirs dans le bourg de Taden, au pied du Manoir de La Grand' Cour de 17h à 21h

Programmation :

06 juillet / 17 août : Ann-Laora

13 juillet / 24 août : Nx2u

20 juillet / 10 août : Francis Vial

27 juillet : Weary Wanker

03 août : Cabaret Furioso

31 août : Geneviève Lamborn



Geneviève Lamborn

Geneviève Lamborn est une auteur-compositeur-interprète d'origine anglaise qui est née et a grandi en Bretagne. À 23 ans, Geneviève a déjà une solide expérience de la scène, elle a joué dans de nombreux projets en France et au Royaume-Uni et s'est produite dans des festivals devant plusieurs milliers de personnes.

Ayant envie d'explorer des pistes plus personnelles, inspirée par des artistes comme KT Tunstall, Eva Cassidy et Mumford & Sons, Geneviève présente son projet solo aux accents pop, folk et parfois country, avec des compositions attachantes, toujours empreintes d'une grande sensibilité.

Sa voix et son charisme font merveille dans l'univers pop-folk dans lequel elle nous entraîne et le public reconnaît en Geneviève une jeune artiste très prometteuse.

Après avoir sorti son premier EP "Beyond the Woods" début 2017, elle travaille actuellement sur le prochain prévu pour fin 2018. Elle est en tournée cette année en France et en Angleterre.



Weary Wanker

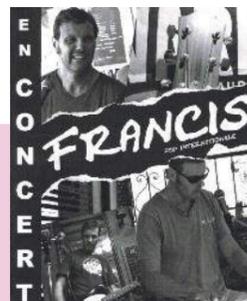
Hey, nous sommes un groupe de jeunes musiciens de rock, reggae, funk qui vit au jour le jour. On partage nos notes avec vous dans des compositions multiples !



Nx2u

Formation musicale originaire de la région de DINAN. Tous les membres viennent d'univers différents. L'influence de la formation est très ROCK, les titres sont chantés en Anglais et Français.

À la guitare, Cédric et Pierre sont aussi compositeurs et interprètes. Pierre chante la langue de Shakespeare alors que Cédric préfère celle de Molière. André, le bassiste et Jean Pierre, le batteur font le lien avec Cédric et Pierre pour une formation rock qui a débuté en décembre 2017. Reprises de titres très connus dans le registre des groupes fétiches comme POLICE et TELEPHONE et bien d'autres encore. De quoi régaler les mélomanes !



Francis Vial

Francis VIAL, chanteur musician Folk / Rock (piano - guitare - harmonica)

Son répertoire : U2, Alain Souchon, Rita Mitsouko, Stevie Wonder, Nougaro, AC/DC, Higelin, Bashung, Supertramp, Neil Young, -M-, Les Rolling Stones, Les Beatles, Téléphone, et plus de 50 autres artistes ...



Cabaret Furioso

Le show d'un Berlinois, installé en France depuis 34 ans et amoureux de la langue française. Des chansons originales et inédites avec quelques-unes pour nos amis anglophones, entrecoupées de poèmes, jeux de mots et petits sketches. De l'humour, de la politique, de l'amour, la vie en somme. Des styles de musique très variés, de la chanson française au trip hop, en passant par le blues, le rock et le jazz. Un spectacle qui ne laisse en aucun cas indifférent !



Ann-Laora

Auteur Compositeur Interprète Variété, Chansons inter disciplinaires, chanson rétro, pop, guinguette, rock, yéyé ou encore ambiance jazzy. Chansons de la période disco à aujourd'hui, Ann-Laora vous propose un répertoire à la carte. Demandez-lui sa liste et choisissez votre chanson.

Plus de 17 ans de passion pour le plaisir de vos oreilles, Anne-Laora, est née en Bretagne et a grandi à Taden.

## Le 1<sup>er</sup> concours de dessins à destination des enfants de Taden âgés de 4 à 12 ans



Le 1<sup>er</sup> concours de dessins à destination des enfants de Taden âgés de 4 à 12 ans, organisé par Sabrina Petit et son équipe sur le thème - Dessine-moi Noël - a été très apprécié par les enfants, les parents ainsi que les instituteurs/institutrices.

Nous avons reçu 27 dessins dont 2 malheureusement n'ont pas pu être pris en compte, car arrivés plus de 2 semaines après la date de clôture.

Les dessins étaient tous plus jolis les uns que les autres, alors le jury composé de 8 membres\* a décidé que tous les enfants

devaient être récompensés. Des cadeaux leur ont été remis lors de la cérémonie des vœux le 10 janvier dernier.

L'équipe est ravie de cette première expérience et remercie tous les enfants en leur faisant plein de bisous 😊.



Les participants

RDV en décembre pour le second concours !

\*les membres du jury

- Evelyne Thoreux - Maire
- Sylviane Hamonet - employée administrative
- Nelly Gauthier - employée administrative
- Sylvie Charpentier - employée administrative en remplacement
- Maryse Percher - Adjointe aux affaires scolaires
- Martine Boissière - élue et membre de la commission
- Martine Pasdelou - Adjointe aux affaires culturelles
- Sabrina Petit - Adjointe chargée de la commission communication

### Liste des 25 participants

En rose les premiers de chaque catégorie, puis tous les autres enfants sont ex aequo par catégorie.

Catégorie d'âge	Nom	Prénom
4-5 ans	<b>Benattouche</b>	<b>Enora</b>
	Monnier	Robin
	Danjou	Capucine
6-7 ans	<b>Mercerie</b>	<b>Gurwan</b>
	Hilaire	Amandine
	Monnier	Lino
	Briand	Mattéo
	Gault	Nell
8-9 ans	Goglin Olivo	Mathys
	<b>Buchon</b>	<b>Gabin</b>
	Le Duc	Gladys
	Le Coz	Elouan
	Potin	Anthonin
	Le Coz	Yoen
	Danjou	Lubin
	Le Gendre	Pauline
	Dosset	Kalissa
	Lecardonnel	Simon
10-12 ans	Sanchez	Nolan
	Boulliaux Vivent	Pierre Armand
	Quiblier	Neema
	<b>Josselin</b>	<b>Manon</b>
	Le Duc	Clémence
Bazin	Norah	
Sandoce	Noah	

## La ville modernise sa communication !

Deux panneaux d'affichage lumineux ont été installés sur la commune et une application sur smartphone, permet de suivre les informations municipales en temps réel.

Avec son équipe de la commission communication et Madame le Maire, Sabrina Petit adjointe en charge de la communication, se penchait en septembre 2017, sur l'achat de panneaux d'affichage lumineux.

Une consultation avait été lancée auprès de sociétés spécialisées dont 4 avaient répondu à la demande de prestations de la commune :

Les Sociétés ICARE, CHARVET DIGITAL, LUMIPLAN et CENTAURE SYSTEMS.

Les représentants de ces quatre sociétés ont été reçus en mairie, afin de présenter leurs produits et leurs prestations. Après étude des devis, c'est la Sté Centaure Systems qui a remporté le marché.

Plusieurs études sur le terrain ont été effectuées, afin de choisir le meilleur positionnement pour chaque panneau. Ainsi nous avons validé de placer un simple face non loin du garage Renault sur la route de Ploubalay et un double face près du nouveau giratoire de Dombriand. Ainsi positionnées, les informations bénéficieront à tous, Tadennais ou non.

Coût de l'achat, 24 190 € HT (les 2 panneaux) + Abonnement services et assistance : 24,90 € HT par mois et par panneau, + Redevance annuelle 298,80 € H.T. x 2 soit 597,80 € HT

Ces panneaux ont pour objectif de diffuser des informations municipales ou associatives liées à la vie de la commune.

> Qui peut diffuser une information ?

Les services municipaux et les associations tadennaises sont concernés par ces panneaux et pourront soumettre des propositions de messages.

Pour être diffusée, une annonce devra impérativement concerner une manifestation ou un événement dans le domaine culturel, sportif ou social... ayant un caractère d'intérêt communal, ouvert au public.

↳ Sont exclus du cadre de diffusion :

Les messages à caractère purement commercial, les messages internes à une association ou réservés à ses seuls membres (ex : la tenue d'une assemblée générale), les messages ne présentant pas un intérêt communal affirmé, les informations à caractère politique, religieux etc...

> Comment proposer votre message ?

Chaque association souhaitant proposer un message devra remplir un formulaire disponible à l'accueil de la mairie.

Le message devra absolument être court et comporter les informations de base :

quoi ? quand ? où ? comment ?  
Les demandes devront être envoyées ou déposées à l'accueil de la Mairie au moins 3 semaines à l'avance, afin d'établir un planning de programmation.

Pour le bon fonctionnement des panneaux, il est demandé aux associations de respecter ce délai.



↳ Exemple de message :

**Concert de Jazz**  
**Samedi 30 juin à 21 h**  
**Manoir de la Grand 'Cour**  
**Entrée libre**

Suivez les informations de votre commune en téléchargeant l'application **CentoLive**.

## Divers

### Dépôts sauvages !

↳ Sur la commune de Taden il est fréquemment constaté des dépôts sauvages et des déversements de déchets de toute nature portant atteinte à la salubrité et à l'environnement.

↳ Un service de collecte et d'élimination des ordures ménagères et assimilées ainsi

que des encombrants, est mis en place et les habitants ont un badge d'accès aux différentes déchetteries.

↳ Le Maire étant responsable et garant de la salubrité et de la sécurité publique, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une amende de 50,00 €, afin

d'éradiquer ces incivilités.

↳ Celle-ci interviendra après une mise en demeure (dépôt identifié) restant sans effet et assurera le coût de l'élimination des déchets par le personnel communal.

## Soyons responsables de nos déchets

Le territoire est suffisamment bien pourvu en bacs, sacs jaunes et déchetteries, pour ne pas avoir à subir les dépôts sauvages ! Les personnes responsables de ces dépôts encourrent une amende variant de 50 à 150 €

> Petite piqûre de rappel :

↳ Les bacs individuels à ordures

Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs fermés afin d'éviter toutes nuisances et être conditionnées dans des bacs homologués. Ces bacs sont mis à disposition par Dinan Agglomération sur demande et justificatif de domicile.

Pour la collecte individuelle, nous vous rappelons que :

- Pour une collecte qui a lieu le matin, **les bacs doivent être sortis la veille au soir** du jour de la collecte ;
- Pour une collecte qui a lieu l'après-midi, **les bacs doivent être sortis avant midi**.

Les bacs **doivent être rentrés à l'issue de la collecte et non laissés le long de la voie**. Sauf rares exceptions (maisons de bourg sans cour ni accès au jardin), **chacun doit récupérer sa poubelle** après le passage des services.



Si vous ne connaissez pas le jour de collecte dans votre quartier, reportez-vous au site de Dinan Agglomération : [www.dinan-agglomeration.fr/](http://www.dinan-agglomeration.fr/).

Les ordures ainsi collectées sont acheminées vers l'usine d'incinération de Taden qui traite plus de 85 000 tonnes de déchets par an, provenant de différentes communautés de communes (bacs et incinérables des déchetteries).

La chaleur générée par la combustion des déchets chauffe un circuit d'eau qui alimente des turbines et produit de l'électricité : presque 41 000 Mwh d'électricité produite/an à Taden. Les résidus de l'incinération, les mâchefers, sont valorisés en technique routière ou déclassés et orientés vers un centre d'enfouissement de classe II. L'acier est valorisé par les sidérurgies.

↳ La collecte sélective, les sacs jaunes :

Il cour une rumeur selon laquelle... il ne servirait à rien de trier car les sacs jaunes iraient à l'incinérateur!... C'est bien évidemment faux ! Les emballages issus de la collecte sélective sont acheminés en centre de tri où un tri mécanique et manuel permet de séparer les différents emballages. Une fois séparés, les emballages sont mis en balle pour être dirigés vers les usines de recyclage spécifique.

**Si certains sacs jaunes restent sur le trottoir ou finissent à l'usine d'incinération, c'est tout simplement parce que trop de personnes ne respectent pas les consignes de tri :**

**Seuls ces objets sont à mettre dans les sacs jaunes\* (voir illustration ci-dessous).**

↳ Que deviennent les déchets issus de la collecte sélective ?

Ceux des sacs jaunes :

<b>Briques et emballages carton ou papier</b>	Papier cadeau, papier hygiénique, enveloppes, boîtes à œufs...
<b>Emballages plastique</b>	Plastique recyclé : nouveaux contenants, fibres textiles, tuyauterie, mobilier urbain, jouets...
<b>Emballages métal</b>	Métal recyclé : nouveaux emballages, pièces de moteur, électroménager, caddies, ustensiles de cuisine...

\* : Objets à mettre dans les sacs jaunes



Ceux des bornes ou des déchetteries :

<b>Déchets verts</b>	Broyage ou compostage pour transformation en amendement organique
<b>Bocaux, pots et bouteilles</b>	Le verre est 100% recyclable, il se recycle à l'infini
<b>Papier journal, prospectus,</b>	80% des papiers triés redeviennent des papiers du quotidien
<b>Appareils électriques</b>	Certains appareils sont orientés vers le réemploi et la réutilisation. Les autres sont recyclés, leurs métaux notamment sont récupérés et réutilisés dans l'industrie.
<b>Piles</b>	Les métaux contenus dans les piles sont réutilisés pour la fabrication de gouttières en zinc, de couverts en acier inoxydable, d'articles de quincaillerie....
<b>Vêtements, textiles</b>	Les vêtements, linges et chaussures en bon état sont réutilisés, les autres sont recyclés : ils serviront à fabriquer des filtres, de l'isolant, des chiffons, des rembourrages de coussin... ou même des revêtements pour terrains de basket.

> ATTENTION : Du nouveau à Taden

Dans le cadre de l'harmonisation de son service traitement et valorisation des déchets, Dinan Agglomération va substituer la collecte des emballages ménagers et papiers en sacs jaunes par une collecte en bacs individuels gris à couvercle jaune sur le secteur urbain et péri-urbain de Dinan. Sont donc concernés sur la commune, les secteurs de Loc Maria, Le Domaine et La Grande Allée...

À partir de la mi-septembre, une enquête va être faite auprès des usagers de ces secteurs afin de définir la taille du bac, variable selon l'importance de la famille. Le système devrait être en place en novembre et la collecte ne se fera plus que tous les 15 jours.

Sur le restant du territoire communal, la collecte se fera toujours par sacs jaunes, selon les modalités actuelles. Par contre, à partir de novembre, la distribution de ces sacs ne se fera plus en mairie mais directement aux services techniques de Dinan Agglomération, rue Bertrand Robidou.

## Élagage : les règles en vigueur

**La taille et l'élagage d'un arbre, arbuste ou arbrisseau et haies peut être exigée dans certains cas par le voisin mais aussi par la commune.**

Plan détaillé :

### 1. Introduction

**2. La haie est la vôtre, mais en limite séparative**

**3. Le terrain se trouve en limite de voirie**

### > 1. Introduction

Le droit de propriété est absolu mais...

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres !

Alors si chacun est libre de planter sur son terrain les arbres et les arbustes qu'il souhaite, sauf règlement communal (ex : certaines communes interdisent de planter du bambou), encore faut-il respecter les distances de plantation par rapport aux fonds voisins, mais aussi les entretenir (coupe, ramassage des feuilles, etc.) pour limiter leur hauteur. En effet, les arbres et arbustes peuvent causer des désagréments, voire même un préjudice à votre voisin (perte d'ensoleillement, verdissement sur les pignons, etc...)

Ce sont les articles 670 à 673 du code civil qui s'appliquent principalement dans ce domaine. Pour résoudre un litige de voisinage relatif aux plantations, mieux vaut essayer de trouver un **arrangement à l'amiable**.

### > 2. La haie est la vôtre, mais en limite séparative.

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de propriété voisine qu'à distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la **distance de 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres**.

L'obligation d'élagage appartient à celui dont le pied de l'arbre est planté dans son jardin.

Selon la jurisprudence, un voisin d'un fonds contigu peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à moins de 2 mètres de la ligne séparative de sa propriété, soient réduits à la hauteur de 2 mètres. Ne respecte pas l'article 671 du code civil, le voisin qui possède des arbres dépassant de 10 à 15 centimètres la hauteur autorisée, suite à la croissance des végétaux depuis le dernier élagage (Cass. Civ. 19 Mai 2004).<sup>2</sup>

La hauteur limite admise se calcule du sol de plantation de l'arbre jusqu'à la pointe de l'arbre, arbuste ou haie.

Par ailleurs, le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à une hauteur inférieure à 2 mètres.

Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales.

### > 3. Le terrain se trouve en limite de voirie

L'article 673 du code civil, n'est toutefois pas applicable aux fonds séparés par une voie communale affectée à la circulation générale et ayant fait l'objet d'un classement dans le domaine public par délibération du conseil municipal, rappelle le ministre de l'agriculture dans une réponse ministérielle du 15 Avril 2010 (JOS Q. n°12397).

Les propriétaires sont assujettis à la **servitude d'élagage** en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur

la voie publique, à l'aplomb de la dite voie.

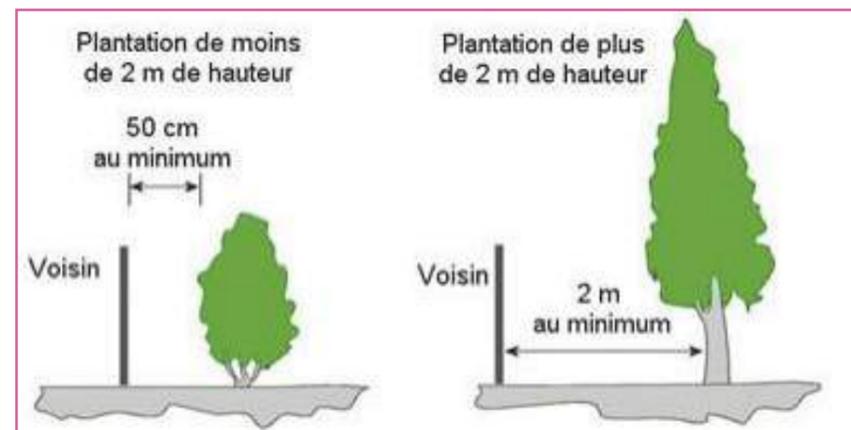
**Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L2212-22 du code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.**

Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents, prévoit l'article L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales (issu de la loi du 17 Mai 2011 de simplification du droit, qui a repris une proposition de loi de 2009).

- **2 mètres** de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse **2 mètres**.
- **50 cm** pour les plantations dont la hauteur est inférieure à **2 mètres**.

➤ **Les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances prescrites par les textes ?**

**Mettez-le en demeure pour qu'il se conforme à la loi.**



## Les assistantes maternelles agréé(e)s

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S	ADRESSE	Type d'agrément Capacité d'accueil
BARBIER (LAURENT) Christine Tél : 02.56.38.54.08	4 LES JARDINS DETRELATS - 22100 TADEN	Maternel 3M
DESHOGUES VALÉRIE Tél : 02.56.38.66.85	21 LA VALLEE SUR L'ETANG - 22100 TADEN	Maternel 4M
GOULAN (BRETON) Claudine Tél : 09.54.76.17.05	29 LOT LA GRANDE ALLEE - 22100 TADEN	Maternel 4M
GROMELLON (MEVITE) Christiane Tél : 02.96.85.92.05	16 LOT LAVILLE AU COMTE TRELAT - 22100TADEN	Maternel 4M
GUEGUEN (GUEGUEN) Roseline Tél : 02.96.80.69.23	4 RESIDENCE LA PRAIRIE - 22100TADEN	Maternel 4M
HILYS Ludivine Tél : 06.63.54.82.75	12 LOT LA GRANDE ALLEE - 22100TADEN	Maternel 2M
LANGLAIS (CLAROT) Melanie Tél : 07.70.30.26.72	2 LA PRAIRIE - 22100TADEN	Maternel 4M
LE NEINDRE Elisa Tél : 06.61.95.90.47	36 LOT LA GRANDE ALLEE - 22100TADEN	Maternel 3M
LEDRESSEUR Christine Tél : 09.62.10.14.09	32 LOT LA GRANDE ALLEE - 22100TADEN	Maternel 4M
MALFANT Mireille Tél : 06.41.36.36.68	34 RESIDENCE DE LA GRAND COUR - 22100TADEN	Maternel 2M
MENIER Sylvie Tél : 02.96.85.29.60	9 RESIDENCE DU MOULIN - 22100TADEN	Maternel 4M
MILLET (MARTIN) Ghislaine Tél : 02.96.85.38.56	POTAIN - 22100TADEN	Maternel 4M
MOIZAN Aurelie Tél : 02.96.39.69.34	20 LOT LA GRANDE ALLEE - 22100TADEN	Maternel 3M
NODARI (NIBERT-SIBER) Annise Tél : 06.83.81.37.44	2 RUE DE LA RABINE - 22100TADEN	Maternel 3M
QUEIROS (DOS SANTOS RODRIGUES) Maria Fatima Tél : 02.56.38.15.64	24 LOT LA GRANDE ALLEE - 22100 TADEN	Maternel 3M
THEBAULT (VETU) Fabienne Tél : 02.96.87.07.89	8 LES LANDES BASSES - 22100TADEN	Maternel 4M

## La Chasse aux œufs des assistantes maternelles

C'est dans un esprit très convivial que plusieurs assistantes maternelles et les enfants se sont retrouvés pour une traditionnelle chasse aux œufs.

Les bénévoles de la bibliothèque sont venues avec plusieurs livres et contes sur le thème de Pâques.

Après un temps de lecture, les enfants sont allés à la recherche des œufs soigneusement cachés autour de la salle Neuville. Avec enthousiasme et intérêt, ils ont rempli rapidement paniers, pots et sacs ... une chasse fructueuse pour leur plus grand plaisir.

Si vous êtes à la recherche d'une « nounou »... La liste et les coordonnées des assistantes maternelles sont disponibles sur le site de la commune [www.taden.fr](http://www.taden.fr) ou à l'accueil de la mairie.

Elles prennent en charge vos « pitchouns » de 3 mois jusqu'à leur scolarisation et même après sur les temps péri-scolaire, si vous le souhaitez.

**> N'hésitez pas à vous renseigner et à les contacter !**



## À 23 ans, une tadennaise fait le tour du monde en 475 jours



Temple Wat Rong Khun / Thaïlande

À 23 ans, une tadennaise fait le tour du monde en 475 jours.

-«Bonjour Méganne, tu nous as sollicités pour nous parler de ton voyage. Dis-nous ce qui a motivé ton départ ?

-C'est un rêve depuis que je suis toute petite. Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours eu envie de découvrir le monde et cela a été une évidence, dès la fin de mes études.

-C'est donc quelque chose que tu as longuement préparé, comment t'es-tu organisée ?

-J'ai commencé à parcourir de nombreux blogs de voyageurs, en quête d'informations. J'y ai puisé beaucoup d'astuces, mais surtout des indications précieuses pour la préparation de mon voyage.

-Quelles sont les étapes à ne pas oublier ?

-La première a été de faire des demandes de devis auprès d'organismes spécialisés dans les billets d'avion spéciaux -Tour du monde-. Une fois les devis en poche, j'ai entrepris toutes les démarches administratives qui sont ennuyeuses, comme faire les demandes de passeport et de visas et résilier mes contrats (téléphonie, mutuelle, edf, le bail de mon appartement, etc).

Il y a aussi les frais bancaires à l'international pour les retraits et paiements. C'est une démarche fastidieuse, car il faut bien comparer les offres de sa banque avec d'autres banques. J'étais consciente que je parlais pour une longue durée et que ces frais bancaires constituaient un poste de dépenses important. Dans mon cas, je n'ai pas hésité à ouvrir un second compte dans celle qui me proposait les meilleures offres.

Même si elle est coûteuse, l'assurance voyage ne doit pas non plus être négligée. C'est une étape très importante que je n'ai surtout pas passée à la trappe, car on ne sait jamais à l'avance ce qu'il peut nous arriver à l'autre bout de la planète. Alors comme le dit l'adage -Mieux vaut prévenir que guérir-.

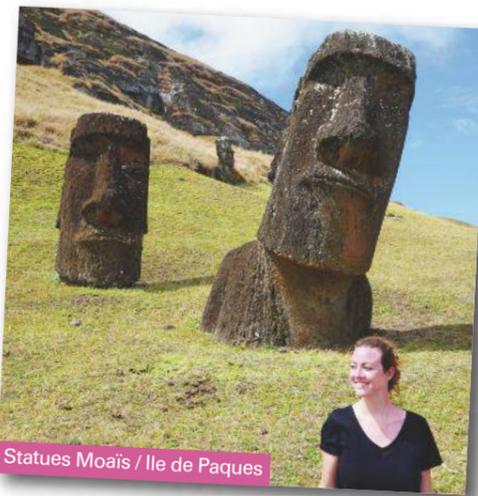
-Nous voilà paré côté administratif. Y a-t-il autre chose ?

-Oui, ce n'est pas terminé. Dans un autre registre, je me suis renseignée sur les vaccinations nécessaires, voire obligatoires pour me rendre dans certaines régions du monde. Pour ma part j'ai dû faire les vaccins contre la fièvre jaune et la typhoïde.

-Parlons maintenant des préparatifs. J'imagine qu'il faut remplir son sac judicieusement ?

-Ah oui c'est sûr, surtout que chaque cm<sup>2</sup> est important ! J'y ai mis des vêtements adaptés au climat des pays que j'allais visiter, en tenant compte également des saisons, un nécessaire de toilette et une trousse de secours contenant des médicaments contre les maux de tête, la diarrhée, les vomissements, les coups de chaleur et coups de soleil, les intoxications alimentaires, ainsi que de l'anti moustique, un antiseptique, des pansements et des antibiotiques.

Un équipement électronique peut également s'avérer nécessaire, tel qu'un appareil photo, un ordinateur portable, un disque dur externe (pour compiler toutes les photos), un adaptateur électrique universel (très important) ainsi qu'une lampe frontale, bien pratique pour les excursions de nuit. Voilà, avec tout cela, vous êtes fin prêt.



Statues Moaïs / Ile de Paques

-Est-ce indiscret de te demander ton budget pour un tel périple ?

-Non pas du tout (rires). Il faut savoir qu'en moyenne, un tour du monde coûte entre 15 000 et 20 000 euros pour un an. Dans mon cas, pour ces 16 mois d'aventure j'ai dépensé un peu plus de 20 000 euros pour 23 pays visités ! Cela comprend l'équipement (vestimentaire et électronique), l'ensemble des billets d'avion, soit 35, le logement dans des auberges et maisons d'hôtes, les transports (bus, train etc...), l'alimentation et bien sûr les excursions et activités qui représentent un bon pourcentage de mon budget total, sans oublier les cadeaux souvenirs.

Pour vous lister par ordre de coût, les pays d'Asie représentent les dépenses les moins élevées suivis des pays d'Amérique du Sud et Centrale et enfin les pays de l'Océanie.

-Allez, donne-nous encore plus envie de partir, dis-nous quels sont tes plus beaux souvenirs ?

-Il m'est difficile de choisir car les expériences et aventures vécues sont toutes uniques. À titre d'exemple j'ai vraiment adoré dormir à la belle étoile dans le désert du Thar en Inde ou encore faire de la montgolfière au Laos, de la plongée sous-marine en Thaïlande, nager avec des requins baleines aux Philippines, parcourir le centre rouge d'Australie, découvrir les statues Moaïs de l'île de Pâques, marcher sur un glacier en Argentine ou encore explorer les temples mayas et aztèques au Mexique, etc...

Je garde également un excellent souvenir de l'accueil des peuples locaux avec lesquels j'ai partagé des moments de

rire, d'émotions, de découverte de leur culture et de leurs spécialités locales.

Bref, que de merveilleux souvenirs !

-Quels conseils peux-tu donner à ceux qui souhaitent franchir le pas ?

-Je dirais simplement, qu'il faut croire en soi, en ses capacités, dépasser ses peurs et ses limites et ne pas se mettre de barrière. Voyager est à la portée de tous, peu importe l'âge ou le milieu social. La volonté à elle seule, permet d'atteindre des sommets (sans jeu de mots).

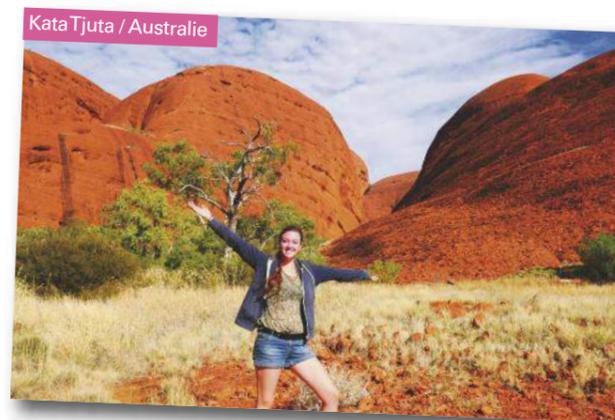
Une fois les billets -Tour du monde- en poche, le rêve devient réalité !!!»



Rizieres de Tegallalang / Indonesie

Liste des pays\* : L'Inde, le Viêt-Nam, le Laos, la Thaïlande, la Birmanie (Myanmar), les Philippines, Brunei, la Malaisie, l'Indonésie, Singapour, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Chili et l'île de Pâques, l'Argentine, l'Equateur, la Colombie, le Mexique, le Guatemala, le Honduras, le Belize, Cuba et l'Angleterre (par laquelle je suis rentrée en Europe).

\*Les pays d'Asie, les pays d'Océanie, les pays d'Amérique du Sud et Centrale.



Kata Tjuta / Australie



Pyramide Chichen Itza / Mexique

## Du nouveau en bord de Rance



L'aménagement des canaux et d'un réseau d'itinérance douce est d'autant plus important que l'activité de vélotourisme est en forte croissance en Europe et en France depuis quelques années. D'après les éco-compteurs disposés par la Région et le Conseil Départemental, il apparaît que les V2-V3 (St Malo-Rhuys et St Malo-Arzal) sur les communes de Dinan Agglomération font partie des tronçons les plus fréquentés de Bretagne. Sur la période d'août 2016, le compteur indiquait 24 220 passages sur la plaine de Taden. La satisfaction des usagers sur ces itinéraires représente un enjeu considérable.

Une étude relative à la fréquentation des voies vertes bretonnes menées en 2013 par le Comité Régional du Tourisme a révélé un manque de services de base le long des canaux. En 2014, l'intercommunalité a entamé un travail avec l'association Canaux de Bretagne et la Région pour répondre à ces manques sur les communes de son territoire concernées : Pleudihen sur Rance, Saint Samson sur Rance, La Vicomté sur Rance, Taden, Dinan, Lanvallay, Léhon, Saint Carné, Evran, Saint Judoce et Saint André des eaux.

Dans ce cadre, le site de la Plaine de Taden va être équipé de :

- Quatre tables de pique-nique dont une couverte,
- Quatre bancs,
- Un lot de racks à vélo,
- Une vitrine d'affichage touristique,
- Une borne eau-électricité pour les bateaux.

L'estimation des dépenses d'investissement (avant prix définitif des prestataires retenus) pour la commune de Taden est de 21 750 €HT avec prise en charge à hauteur de 70 % par Dinan Agglomération et de 30 % par la Région Bretagne.

La commune de Taden s'engage quant à elle à gérer et entretenir les services à titre gratuit pendant une durée de 10 ans, soit jusqu'au 31 Décembre 2027 (convention de gestion et d'entretien). Au-delà, les conditions de gestion et d'entretien devront être revues avec Dinan Agglomération.



## Hôtel Tchikini



### > Comédie vocale décalée (au Manoir de la Grand' Cour

Hôtel Tchikini est une invitation à partager un moment hors du temps en compagnie d'une famille décalée, tricoteuse de mélodies.

Ça grince, ça groove, ça se rencontre... ou pas : dans une ambiance aussi glamour que fêlée, les habitants de cet hôtel ont leur propre hiérarchie, leurs propres affinités. Spectateurs d'eux mêmes, ils tournent en rond rejouant sans cesse leur vie, se questionnant sur l'ailleurs sans jamais oser passer la porte.

Si vous voulez vous muscler les abdos et que vous êtes prêt pour 1h de rigolade, inutile de faire du sport. Venez au Manoir écouter cette comédie. 2 dates en octobre.

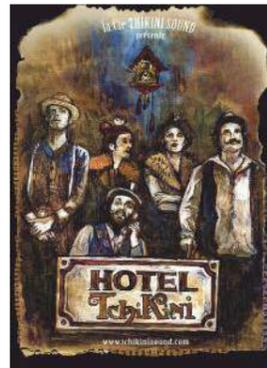
• Le Samedi  
27 Octobre  
2018 à  
17h00 et

• Le  
Dimanche  
28 Octobre  
2018 à  
14h00

Avec Hélène l'Hours, Perinne Aterianus, Romain Parpillon, Karl Benthon, Sylvain Lioté-Stasse

Mise en scène Gwénola Lefeuvre

[www.tchikinisound.com](http://www.tchikinisound.com)



## Les enfants d'Arménie chantent pour les enfants d'Arménie



Le rêve s'est concrétisé pour 12 enfants d'Arménie qui en gardent un merveilleux souvenir ! La majorité de la troupe n'avait jamais quitté l'Arménie, pays situé à 5 042 km de Taden. Grâce au soutien de la municipalité de Taden, de Mme Le Maire Evelyne Thoreux, des adjointes Maryse Percher (Enfance) et Martine Padelou (Culture et Camping), sans oublier la participation active de Loïc Ménard, directeur général des services, l'association franco-arménienne « Lilit Ateliers Musicaux », que je préside, a organisé l'accueil d'un groupe vocal d'enfants arméniens « Les Petites Etoiles »

du 25 mars au 1<sup>er</sup> avril.

Ce groupe a résidé toute la semaine au camping municipal de la Hallerais. Les enfants sont venus à la rencontre des écoliers et des enseignants de l'école des Forges à Trélat pour raconter leur vie en Arménie et répondre aux questions des enfants de l'école. Le temps fort de la semaine était une soirée musicale à la Maison du Temps Libre (salle MTL) à Trélat, le mercredi 28 mars. Le public venu nombreux, a pu apprécier la qualité des Petites Etoiles avec les chants traditionnels arméniens et les artistes Ann-Laora, Lilit Danielyan et Aleksan Harutyunyan. Cet événement culturel a aussi donné la

possibilité à 12 petites filles de 7 à 15 ans de passer une semaine de rêve, dont la visite du Grand Aquarium de Saint-Malo, la visite des remparts de la cité corsaire, une croisière sur la Rance à bord du Jaman IV et de l'équitation à Saint-Valay. Malheureusement la visite du Mont Saint-Michel n'a pas pu se faire en raison des intempéries.

Je tiens avec les enfants d'Arménie et leurs responsables, Lilit Danielyan, Aleksan Harutyunyan et Artur Grigorian (Press-Médias) à remercier chaleureusement la Mairie, les élus, les services techniques et le personnel de l'école avec en particulier Marina à la cuisine qui a confectionné de bons repas pour la chorale. Concernant le but caritatif, l'association a déjà versé une somme de 1 150 € aux Petites Etoiles. Une autre somme (aux alentours de 1 000 €) servira pour la rentrée scolaire à aider des enfants de Vardenis, village situé à la frontière de l'Azerbaïdjan, où des conflits meurtriers ont lieu en ce moment.

Vu le succès de cette semaine franco-arménienne, tous les protagonistes sont désormais prêts pour une nouvelle aventure.

Eric DESCHAMPS,  
Président de Lilit Ateliers Musicaux



## Les expos et concerts de l'été au Manoir de la Grand'Cour

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le Manoir s'anime, au rythme de 6 expositions du 16 juin au 15 septembre 2018.

Peintures, sculptures métal ou terre cuite, pastels et autres formes d'expression artistique, se renouvelleront tous les quinze jours.

La 1<sup>ère</sup> exposition du 16 au 30 Juin aura pour thème « le visage » et la dernière du 1<sup>er</sup> au 15 Septembre 2018 « l'art de la céramique ».

Passez découvrir toutes ces merveilles lors des vernissages (voir le dépliant joint au bulletin) ou à d'autres moments.

Des concerts animeront le Manoir cet été :

• Le 23 juillet, avec le dandy, crooner et personnage fantasque,



Askehoug

• Le 2 septembre



Lua

• Le 4 août avec le trio passionné de Jazz Manouche, Vendredi Treize



Vendredi Treize

• Le 14 août



Baygrwick

• Le 16 juin

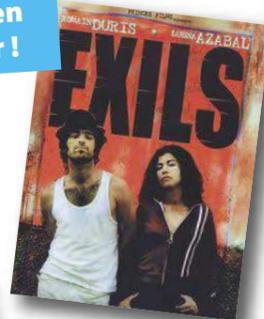


Zewitches

Ainsi qu'une séance de

### Cinéma en Plein Air !

• Le 10 août à 21h30, film « Exils » de Tony Gatlif (2004)



• Le 17 juillet



Adrien Beauquier

• Le 2 juillet



Alee

• Le 18 août



DJ BAZH

> Des jeunes Arméniennes à Taden

L'Arménie est un petit pays, de la taille de la Bretagne, situé dans la région montagneuse du Caucase, entre l'Asie et l'Europe. Enclavée entre la Turquie, la Géorgie, l'Iran et l'Azerbaïdjan, cette ancienne république soviétique, qui a proclamé en 1991 son indépendance et est devenue en 2015 une république parlementaire, a une histoire très ancienne marquée par les convoitises de ses voisins et les invasions.

Le peuple arménien a connu des périodes particulièrement sombres, même récemment. Le souvenir des massacres pendant la première guerre mondiale le hante toujours. Ce génocide, qui a fait plus de 1,5 millions de morts empêche encore la normalisation des relations avec la Turquie, qui refuse toujours de le reconnaître. Quant à la frontière avec l'Azerbaïdjan elle n'est toujours pas sécurisée. De 1988 à 1994, date du cessez-le-feu signé à Moscou, le conflit au Nagory-Karabakh, région azerbaïdjanaise peuplée en majorité d'Arméniens, aura fait plus de 30 000

morts et des centaines de milliers de réfugiés. Le traité de paix n'est toujours pas signé entre Bakou et Erevan et des heurts sur la ligne de feu se produisent régulièrement.

Comptant parmi les premières civilisations chrétiennes, l'Arménie a une culture très riche et se distingue par ses sites religieux, tels que le temple gréco-romain de Garni ou la cathédrale d'Etchmiadzin, siège de l'Église arménienne. Le monastère de Khor Virap est un lieu de pèlerinage situé près du mont Ararat, un volcan endormi situé juste au-delà de la frontière avec la Turquie.

Ce petit pays, qui compte environ 3 millions d'habitants, dont un tiers dans la capitale Erevan, est très pauvre. Le salaire moyen y est de moins de 250 € et connaît, de fait, une forte émigration. Dans certains villages, les hommes sont absents, passant une partie de l'année en Russie où ils travaillent pour entretenir leur famille restée au pays.

L'Arménie est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Lorsque Eric Deschamps, professeur

de musique et correspondant Ouest-France nous a présenté son association franco-arménienne « Lilit Ateliers Musicaux » et nous a parlé de son projet d'accueillir dans la région un groupe vocal d'enfants arméniens « Les Petites Etoiles » du 25 mars au 1<sup>er</sup> avril, nous avons tout de suite été enthousiastes pour toutes les raisons évoquées ci-dessus et pour l'aspect caritatif de l'entreprise. Nous avons également été émus de voir que les parents de ces enfants ont fait de gros efforts financiers pour payer le voyage en avion de leur enfant. Certains enfants du groupe n'ont d'ailleurs pu venir, faute de financement et 4 fillettes ont vu leur billet d'avion offert par une agence de voyage arménienne et par le Ministre de la Culture, en personne.

C'est, pour la commune de Taden, un immense plaisir d'avoir accueilli ce groupe. Nous avons vécu une semaine riche en échanges et en émotions avec en points d'orgues les échanges avec nos écoliers et le concert du 28 mars dernier qui a enchanté les spectateurs.

Evelyne Thoreux



Bibliothèque André Grignon

Située dans l'enceinte du Manoir de la Grand'Cour, Annick, Marie-Thérèse, Martine et Françoise vous accueillent trois jours par semaine, selon les horaires suivants :

- Lundi de 16h00 à 18h00
- Mercredi de 16h00 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 11h30

La cotisation de 10 euros / an, permet à chaque membre de la famille de choisir trois livres parmi tous les ouvrages proposés, romans, policiers, documentaires et bandes dessinées et cela, pour une durée de trois semaines.

Toutes les infos sur [www.taden.fr](http://www.taden.fr)

Ouverte au public.



Assemblée Générale de l'amicale laïque et élection des membres du bureau



De gauche à droite : Au premier rang : Jeanne Roué, Stéphanie Turpin et Amandine Danjou  
Au second rang : Maryse Percher, Mme Le Polledec (directrice école maternelle), Josefa Gomes De Barros, Nathalie Leroy, Soizic Josselin et Mathilde Guérard  
Au troisième rang : Karine Allano, Gaele Iris, Véronique Nattier et Charlotte.

Le 15 novembre 2017, les membres de l'association se réunissaient pour faire le point sur la saison 2017 et élire les nouveaux membres du bureau.

- Présidente : Mme Mathilde Guérard
- Secrétaire : Mme Stéphanie Turpin
- Trésorière : Mme Karine Allano

Cette équipe constituée de 13 membres dynamiques et motivées, est à l'initiative de beaucoup de manifestations et activités permettant de récolter des fonds en faveur des enfants de nos écoles : kermesse, carnaval, vente de sapins de Noël et arbres de Noël, vente de brioches et pains d'épices, vente de créations

(bijoux, bougies, ect) au marché de Noël de Taden...

Les bénéfices servent entre autres, à financer la classe de voile des CM<sup>1</sup> et CM<sup>2</sup> tous les 2 ans, à acheter du matériel éducatif, à offrir à Noël, un livre à chaque enfant et aux écoles, du matériel de sport, de sciences (ex : microscope), des jeux d'éveil, etc.

«C'est un investissement tout au long de l'année, nous aimons nous réunir autour de divers ateliers, cela nous permet de mieux nous connaître, de faire des rencontres et surtout de partager... Bref, que des moments conviviaux!» témoigne Soizic Josselin.

Pour contacter l'association :  
[karine.allano@laposte.net](mailto:karine.allano@laposte.net)  
06 83 85 71 64

Le carnaval de l'amicale laïque

Belle réussite cette journée du 17 février dernier avec une quarantaine d'enfants présents, portant des déguisements tous plus jolis les uns que les autres ! Après le défilé, ils étaient attendus au café associatif de Trélat pour une boum géante, avec musique à fond et au programme, de belles chorégraphies (bravo les enfants et parents !), des gâteaux, bonbons, boissons et serpentins !

l'amicale laïque, qui était enchantée par ce geste.

C'est sûr, l'année prochaine, ils remettent ça !

Nul doute que ce samedi restera dans le souvenir des enfants.

C'est grâce à la belle synergie entre les associations Très La Vie et l'amicale laïque, que cet évènement a été un succès. Les membres de l'amicale laïque, souhaitent renouveler dès que possible ce partage et cette entraide entre associations.

Le goûter était offert par l'amicale, mais les boissons étaient payantes au bar de l'association Très La Vie, qui a reversé les bénéfices, à



## Le carnaval de l'association "Entrez dans la danse"



## Assemblée Générale de l'association les Menhirs blacks et élection des membres du bureau

Le 12 janvier 2018 s'est tenue l'AG de l'association, avec au programme le bilan moral et financier de la saison 2017, suivi des élections des membres du bureau.

### Le bilan :

L'association déplore une perte financière conséquente due à l'annulation en dernière minute du marché de Noël. Les membres de l'association aidés par le personnel technique communal, avaient tout préparé les 3 jours précédant le marché de Noël. Malheureusement, la météo capricieuse et les épisodes de tempête violents que nous avons connus à cette période ont eu raison de toutes les installations pendant la nuit et au matin, il n'y avait pas d'autre solution que d'annuler le marché de Noël.

### Élections :

réélection de 3 membres du bureau comme le prévoient les statuts.

- Gonzague Rousselet sortant
- Emmanuel Chenu sortant réélu
- Romain Denniel sortant réélu
- Quentin Nogent entrant



### Le nouveau bureau (entre parenthèses les anciens postes occupés) :

- Haut de gauche à droite  
Emmanuel Chenu, 2<sup>ème</sup> adjoint (ancien poste 2<sup>ème</sup> adjoint), Quentin Nogent, secrétaire (nouveau), Angélique Peant, vice-présidente (1<sup>ère</sup> adjointe), Romain Denniel, 3<sup>ème</sup> adjoint (trésorier).

- Bas de gauche à droite  
Anthony Mouton, 1<sup>er</sup> adjoint (vice-président), Gaëtan Allano, président (secrétaire), Julien Allano, trésorier (président).

Les membres de l'association, vous donnent RDV pour les vide greniers de Juillet et Août 2018 et bien d'autres animations.

### > Leurs programmations d'été

- **Le 23 Juin**, Fête de la musique  
Manoir de la Grand' Cour de 18h30 à 00h30  
Au programme : Plateau apéro et moules frites à déguster sur place ou à emporter le tout dans une ambiance musicale.  
Renseignements aux 07 69 78 71 74 et 06 45 94 06 08
- **1<sup>er</sup> juillet**, Vide Grenier  
Manoir de la Grand' Cour  
120 exposants Tarif : 3 € le mètre

linéaire avec un minimum de 2 mètres / exposant  
Renseignements et réservation aux 07 69 78 71 74 et 06 45 94 06 08

- **Du Vendredi 6 juillet au 31 Août**, Marché estival - Centre Bourg  
Tous les vendredis soirs de l'été de 17h00 à 21h00 de l'été  
Si vous souhaitez exposer, renseignements au 06 45 94 06 08 (Gaëtan ALLANO, Président)

- **Le 09 Août**, Vide Grenier  
Manoir de la Grand' Cour  
120 exposants Tarif: 3€ le mètre linéaire avec un minimum de 2 mètres / exposant  
Renseignements et réservation aux 07 69 78 71 74 et 06 45 94 06 08
- **Le 22 et 23 septembre Juin**, Week end Airsoft - Aérodrome de Dinan-Trélivan  
150 Participants sur 35 ha de terrain prêté par la ville de Dinan et DINAN Agglomération.

## Le club de foot a fêté ses 50 ans !

Créé en 1967, le club est depuis quelques années en pleine expansion au niveau du nombre de licenciés. Aujourd'hui nous comptons 180 licenciés répartis sur les différentes catégories du club. Cette augmentation, nous la devons en grande partie au travail des dirigeants et dirigeantes qui œuvrent pour le club depuis toutes ces années. Maintenant le club doit se tourner vers son avenir, tout en gardant en tête ses origines, à savoir une bande de copains qui voulaient jouer au foot.

Le challenge est simple : réussir à enfin combler le trou entre les catégories jeunes et seniors.

Un premier essai a été fait il y a 2 ans qui malheureusement a échoué (mais nous devons apprendre de nos échecs).

Le groupe sénior est cette année (ainsi que la saison prochaine), dirigé par Sébastien Lecoq, épaulé par Benjamin Brochu, Bertrand Nicolas et Cédric Deslandes pour l'équipe B. L'équipe A évoluant en D2 cette année se



L'équipe Senior A

batta jusqu'au bout de la saison pour défendre les couleurs de Trélat-Taden et rester à ce niveau de compétition. Le travail accompli est déjà important, malheureusement les blessures pénalisent les résultats. Pour l'équipe B, la saison reste compliquée. Une fois encore elle est impactée directement par toutes les absences.

Concernant l'école de foot, le défi est tout aussi important. Permettre aux jeunes de la commune et celles des alentours de pouvoir pratiquer leur sport dans les meilleures conditions possibles. Le club doit continuer à avancer, et pour ce faire il est nécessaire de renforcer notre réseau de partenaires ainsi que le nombre de nos encadrants. Dans le cas où vous souhaiteriez prendre part à cette belle aventure qu'est l'encadrement et l'accompagnement des jeunes, ou l'arbitrage, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Potin\* (mes coordonnées ci-dessous).

Nous avons également notre équipe Foot loisirs qui se réunit tous les vendredis soirs, pour organiser des rencontres avec d'autres clubs. Ces dernières sont placées sous le signe du fair-play et de la convivialité, la compétition passe au second plan, l'essentiel étant de partager une passion commune durant 90 minutes.



L'équipe U9

Du côté des manifestations, le club a profité de la soirée du 17 Mars dernier pour souffler ses 50 bougies. Cette soirée a été le coup d'envoi d'un planning chargé pour les bénévoles du club pour le reste de la saison. Vendredi 25 Mai 2018 a eu lieu le tournoi Foot-loisirs au stade de Trélat, pour laisser place le lendemain aux jeunes des catégories U10 à U13. Pour sa deuxième année le rassemblement des catégories U6 à U9 se tiendra sur le terrain de Taden le samedi 16 Juin prochain, et le lendemain un vide grenier est organisé par le club dans la cour du manoir (une première pour le club). Nous clôturerons notre saison avec notre assemblée générale le vendredi 22 Juin 2018 à 20h à la salle Frémur. L'occasion pour tous de venir rejoindre le club, pour la saison prochaine.

\*M. POTIN - Président de l'ALSS Trélat-Taden  
06.75.68.28.05  
stephane.potin1@orange.fr

## Le bowling : un Club qui tient la route !

À mi-parcours de l'année 2018 le bowling club de la Rance se porte bien dans sa vie sportive.

L'effectif s'est stabilisé à une quarantaine d'adhérents (43 pour la saison 2017/2018), dont une trentaine effectue régulièrement des compétitions.

Les féminines représentent un quart de l'effectif du club (11), et nous aimerions étoffer ce groupe. Nous accueillerons avec plaisir et formerons les dames qui seraient intéressées par notre sport.

L'École de Bowling est dynamique avec 8 jeunes, de "benjamin à junior", qui s'entraînent tous les mardis sous la houlette de Michel GUYETE, entraîneur et secrétaire du club. Les jeunes ont leur propre championnat, du niveau "régional (6 compétitions) au national". Pour la première fois depuis 6 ans, nous n'aurons pas de finaliste "national", notre meilleur jeune ayant pris une année sabbatique pour ses études. Au niveau régional, après 5

jours, Ethann LANCIEN en "benjamin", et Ethann AVIS en "minime" seront sur le podium.

Les cours pour l'École de bowling sont dispensés le mardi de 18h30 à 20h, avant les adultes de 19h à 21h.



Véronique MARTIN et Christiane DIET

Tous les jeudis de 19h30 à 21h30, le club dispute sa compétition interne, ouverte aussi aux non-adhérents.

En adultes, le club est engagé dans le championnat régional Bretagne en "régionale 1" chez les dames. Notre équipe féminine est 1<sup>ère</sup> de sa poule après 2 journées et espère retrouver le niveau national le 10

juin, à l'issue de la dernière journée.

Les hommes qui évoluent en "régionale 2", sont 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> de leur poule et ne devraient pas rater en juin l'accession au niveau supérieur.

Au dernier championnat régional Vétérans, nos dames ont rapporté 2 titres, avec en V1 (50-55ans) Véronique MARTIN, en V2 (56-64ans) Christiane DIET, et la 3<sup>ème</sup> place pour Jean-Pierre DIOT en V3 (+65ans). À signaler la bonne vigueur de nos vétérans, toujours bien placés dans les divers championnats.

Afin de ne pas dépendre de subventions publiques, le club organise un vide-grenier tous les 8 mai depuis 4 ans avec une centaine d'exposants qui débattent sur le parking du bowling, zone des Alleux.

Le site du club  
<http://bowling-club-de-la-rance-taden-dinan.over-blog.com/>

## La performance de Manuel Guinard !

**22 ans et déjà tellement de talent ! Manuel Guinard n'a pas fléchi !**

Alors qu'il avait déjà écarté Paul-Henri MATHIEU et Nicolas MAHUT aux tours précédents, le Malouin Manuel GUINARD (576<sup>ème</sup> à l'ATP) a signé le 28 avril 2018 un 3<sup>ème</sup> exploit en battant le 58<sup>ème</sup> joueur mondial Julien BENNETEAU 6/4 - 6/2. Sur le central de l'OPEN des maisons KERBATY plein à craquer avec 700 spectateurs chauffés à blanc, l'enfant du pays a véritablement désarmé le vainqueur de la Coupe Davis 2017.

Quelle prouesse !

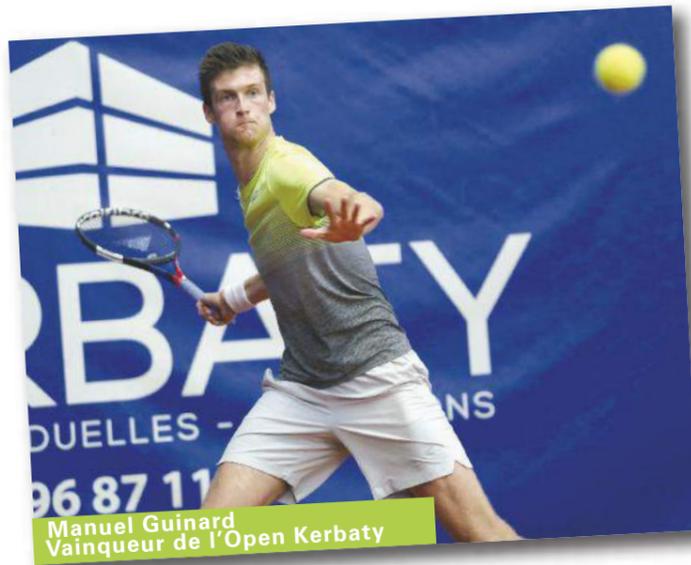
De son côté, le vice-champion olympique Michaël LLODRA a remporté la première édition du Trophée GUINDÉ (+35 ans) après avoir battu l'ex n°10 mondial Arnaud CLÉMENT en 6/4 - 6/3.

Il y a quelques semaines RMC a demandé d'organiser un entretien exclusif avec Michaël LLODRA lors de sa venue à Taden. Il a ainsi annoncé hier sa candidature au poste de Capitaine de l'Équipe de France

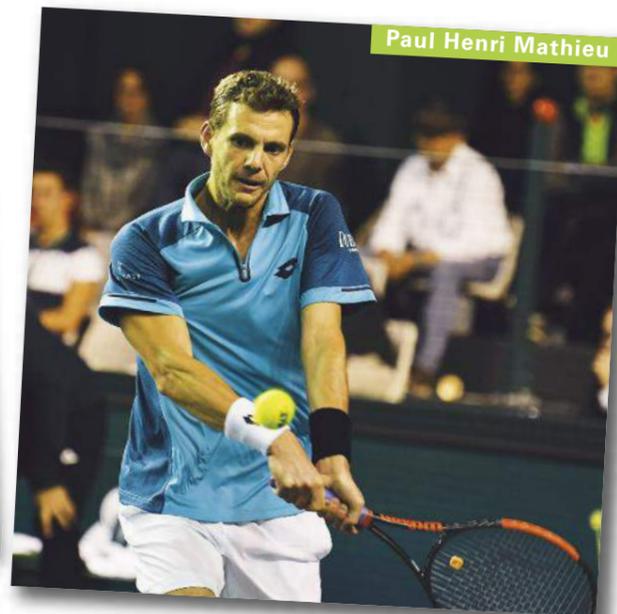
de Coupe Davis.

Interview à écouter sur ce podcast <http://urlz.fr/6Zk3> à partir de 35 minutes et 45 secondes.

L'information a été reprise par tous les médias nationaux et l'OPEN des maisons KERBATY est mentionné sur l'équipe.fr, BFMTV.com, Le Parisien.fr, etc.



Manuel Guinard  
Vainqueur de l'Open Kerbaty



Paul Henri Mathieu



Arnaud Clement



Julien Benneteau



Nicolas Mahut

Mickael Llodra



## Défi de la Rance le 16 juin 2018 : une Championne Olympique à Taden !

Pour cette nouvelle édition du Défi de la Rance, le Dinan Natation Sauvetage va frapper fort en invitant de grands champions à participer à cette épreuve d'eau libre, première étape de la Coupe de Bretagne.

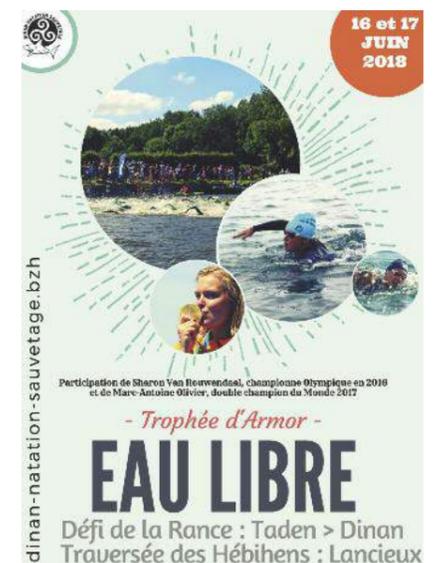
Le 16 juin prochain, Sharon Van Rouwendaal (Hollande), championne olympique à Rio en 2016 sur 10km et championne du monde sur 25km en 2017 et Marc Antoine Olivier (France), médaillé de bronze à Rio sur 10km et double champion du monde en 2017 sur 5km et relais 4x5km mixte, nageront les 3,7km qui séparent la cale de Taden du port de Dinan. Ces spécialistes de l'eau libre qui s'entraînent à Montpellier sous la houlette de Philippe Lucas, entraîneur emblématique de Laure Manaudou,

ont accepté de venir relever le défi que leur ont lancé les organisateurs.

L'an passé, une centaine de participants avait bravé les eaux de l'estuaire de la Rance. Pour cette nouvelle édition, les organisateurs espèrent que la présence de ces grands champions encouragera certains à venir mouiller le maillot !!

Les spectateurs profiteront également du spectacle puisque la course pourra être suivie sur tout son long depuis le chemin de halage.

Inscriptions via le site internet  
[www.dinan-natation-sauvetage.bzh](http://www.dinan-natation-sauvetage.bzh)



# La vie de nos ÉCOLES

## Les écoles des Forges et du Moulin

### > La restauration dans nos écoles

Marina Hellequin est la nouvelle cuisinière responsable de la préparation et gestion des repas pour les deux écoles depuis septembre 2017.

Environ 200 repas par jour sont préparés dans la cuisine centrale (desservant nos 2 écoles), située dans les locaux de l'école Maternelle (derrière la salle de restauration).

Les repas sont ensuite transportés à l'école des Forges au Bourg de Trélat dans un véhicule isotherme. Sur place, le service est assuré en self depuis avril 2016.

Pour l'école du Moulin, quatre agents assurent le service auprès des jeunes enfants, contre 3 au self de l'école des Forges

Dans le cadre du programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » de Dinan Agglomération, la commune a répondu favorablement à l'appel du projet.

Suite au comité de pilotage du 17 Janvier 2018, différentes actions vont être menées pour lutter contre le gaspillage alimentaire dès à présent et les élèves de l'école des Forges y seront associés.

Une commission « menus » composée de

parents d'élèves de chaque école, de la cuisinière et de l'adjointe aux affaires scolaires se réunit, environ toutes les 6 à 7 semaines, pour discuter et définir les menus de la période scolaire suivante.

Une attention particulière est apportée sur le choix des produits, locaux, bio, ainsi qu'en rapport avec la saisonnalité des fruits et légumes, tout en respectant le règlement spécifique de la restauration collective.

Parents, si vous souhaitez participer à cette commission, faites-vous connaître auprès de Marina Hellequin, cuisinière.



École des Forges :  
De gauche à droite : Myriam Bouleau, Christine Guy, Josefa Gomes



Ecole du moulin : De gauche à droite : Pierrette Gilard, Katell Garnier, Marina Hellequin, Anita Favrel

## Nos bambins ☺

Pour connaître le menu de votre ou vos enfants, tapez [www.taden.fr](http://www.taden.fr) et cliquez directement sur le bouton de raccourci "Menus Scolaires"

Les menus sont identifiés par codes couleurs, permettant de reconnaître facilement (à l'aide la légende\*), les produits contenus dans le menu du jour.

\***LEGENDE** : **FECULENT**, **VIANDE**, **POISSON**, **ŒUF**, **CRUDITÉS**, **PRODUITS LAITIERS**, (\*viande origine France).



Pour le programme des TAP, cliquez sur le bouton de raccourci "T.A.P"

Bon surf sur le site de votre commune [www.taden.fr](http://www.taden.fr)



### > Inscriptions et portes ouvertes

Si vous venez d'emménager sur la commune et si vous avez un enfant né en 2015, inscrivez vos enfants dès maintenant pour la prochaine rentrée.

**Portes Ouvertes à l'école Maternelle du Moulin, le Samedi 23 Juin 2018 de 10h à 12h**

Pour les parents qui le souhaitent, c'est l'occasion de venir découvrir les locaux de l'École. Les enseignantes vous accueilleront et pourront répondre à toutes vos questions.

#### La commune a deux écoles publiques :

L'École du Moulin située au Bourg de Taden accueille les enfants en classe de maternelle de la Petite Section à la Grande Section

L'École des Forges située au Bourg de Trélat accueille les enfants du CP au CM2

#### Comment inscrire mon (mes) enfant(s) ?

Auprès de la Mairie, je dois présenter :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de l'enfant
- Le certificat de radiation (délivré par l'ancienne école pour les enfants déjà scolarisés ailleurs)

Pour tous renseignements, coordonnées de la mairie : **Tél : 02 96 87 63 50**  
**Mail : [contact.mairie@taden.fr](mailto:contact.mairie@taden.fr)**

Auprès des écoles, je dois prendre rendez-vous :

Auprès du directeur ou de la directrice afin de les rencontrer et visiter les locaux :

M. Joan – Directeur de l'École des Forges au Bourg de Trélat (CP-CM2)

Tél : 02.96.85.08.18

Mme Le Polodec – Directrice de l'École du Moulin au Bourg de Taden (Maternelle)

Tél : 02.96.39.49.82

**L'école Maternelle du Moulin, organise une matinée « Portes Ouvertes » le Samedi 23 Juin 2018 de 10 H à 12 H**

### > Le retour de la semaine à 4 jours

Le conseil municipal s'était prononcé en Juin dernier pour un retour à la semaine de 4 Jours à compter de la rentrée scolaire 2018 / 2019.

Début Mars, La D.D.E.N : Direction Départementale de l'Education Nationale des Cotes d'Armor a validé la demande.

C'est donc acté ! Comme les communes voisines, Taden retrouvera le rythme scolaire des 4 jours à compter de Septembre 2018.

Pour maintenir un temps d'apprentissage un peu plus long le matin, les élèves de l'École des Forges débiteront la classe dès 8 H 45. Cette décision a été validée par le Conseil d'École du 15 Janvier dernier.

#### Horaires des écoles à la rentrée de septembre 2018 :

- Ecole des Forges : 8 H 45 – 12 H / 13 H 30 – 16 H 15
- Ecole du Moulin : 9 H – 12 H / 13 H 30 – 16 H 30

### > Les activités et projets de nos écoles de septembre à début juillet

#### Que s'est-il passé à l'école des Forges ?

En mars dernier, les élèves de CM1 et de CM2 ont eu l'honneur d'accueillir dans leur classe le rédacteur en chef du magazine Images Doc. Les élèves avaient pour l'occasion préparé des questions sur le métier de journaliste. Un échange animé et constructif a permis aux enfants de découvrir toutes les facettes de cette profession.

Un stage de voile de 4 journées est proposé aux élèves de CM1 et CM2 au club nautique de Lancieux, stage financé par l'amicale laïque et les CM2 participeront à la journée -Toutes Voiles Dehors - le 5 Juillet 2018.

Parmi les autres événements sportifs, il y a la participation à la course proposée par le CCFD (Course contre la Faim) à la mi-mai, puis le tournoi de handball de Léhon en Juin et les Olympiades le dernier jour d'école.

Des animations autour du jardin avec la Maison de La Rance sont prévues entre mars et mai. Chaque classe a des séances spécifiques sur le site du Jardin Partagé face à l'école, entretenu par l'Association Très La Vie.

La Fête des Mots Familiers est reconduite cette année. Elle s'est déroulée en deux temps, les

Mardis 22 et 29 Mai pour les classes de CP,CE1, CE2 et CM1.

Dans le cadre des activités de l'Art au Manoir, l'artiste peintre Jérémica interviendra le Mardi 5 Juin pour la création d'une fresque murale. Au cours de la journée, chaque classe pourra travailler des techniques de peinture avec l'artiste. L'œuvre finale sera exposée durant l'été au Manoir de Taden.

#### Et à l'école du Moulin ?

Un Projet musique avec l'intervention de Bruyère Jouffe, du Kiosque de Dinan est programmé pour chacune des classes. Au terme des séances, une représentation chorale sera proposée lors de la fête de l'école en fin d'année scolaire.

Mme Bourdon, intervenante de la Maison de la Rance animera un projet « Mare et Ruisseau » avec une sortie à Quévert pour chaque classe.

#### La fête des écoles

Comme chaque année, les élèves des deux écoles se retrouveront pour fêter la fin de l'année

Le samedi 30 juin 2018 à partir de 14h, sur le terrain de foot au bourg de Trélat.

Avec leurs enseignants, les élèves préparent des animations qui seront présentées aux parents dans la Salle MTL et sur le terrain de foot, les traditionnels stands et jeux seront proposés pour le plaisir de tous.

L'équipe des parents de l'amicale laïque s'investit tout particulièrement pour que cette fête soit avant tout conviviale et familiale.



Les membres de l'amicale laïque en pleine de préparation des animations de la kermesse, sur la terrasse du bar associatif à Trélat, bien contentes du coup de mains donné par les bénévoles du bar.

> Des T.A.P. animés dans les deux écoles...

À L'école des Forges, dans le cadre des T.A.P. un cycle a été organisé autour des activités artistiques. Répartis en petits groupes, les élèves ont préparé activement des séquences de danse, tour de magie et sketches humoristiques. Une vidéo d'une dizaine de minutes (avec effets spéciaux !!!) a été préparée avec une histoire fort drôle. **Le kidnapping du Père Noël !**

À la veille des vacances de Noël, les élèves se sont tous retrouvés à la Salle des fêtes MTL et chaque groupe est monté sur scène fier de présenter son travail à ses camarades.

Un spectacle animé et festif très apprécié par les enfants !



Spectacle de Noël : MTL



Spectacle de Noël : Humour



Spectacle de Noël : Danse



Spectacle de Noël : Danse



Spectacle de Noël : Magie

À L'École du Moulin, les élèves sont venus un après-midi à la mairie pour présenter à Mme Le Maire et les secrétaires les chants de Noël appris pendant le temps des TAP. Certains avaient même confectionné des « couronnes de rennes » pour l'occasion. Ils sont repartis enjoués avec un petit ballotin de confiserie remis personnellement à chacun des enfants.



Arrivée à la mairie



Chant de Noël à la mairie



Chant de Noël à la mairie



Les couronnes de rennes



Départ de la mairie avec des ballotins de confiserie

Du nouveau à Taden

**Bretagne De Materiaux : Construire, rénover, aménager...** 



Les employés à Taden - Nicolas Gouya à droite

Connu dans le pays dinannais avec ses agences de Corseul et du Bois Hus à Quévert, BRETAGNE MATERIAUX a décidé de fusionner et fermer les deux entités pour n'en faire qu'une seule route de Ploubalay à Taden sur l'emplacement des anciens bâtiments de Jardiland.

Début avril 2018, c'était l'ouverture officielle dans les locaux flambants neufs. L'intégralité du personnel, 9 salariés, a intégré le nouveau site sans aucun problème selon Nicolas GOUYA, arrivé dans l'entreprise courant 2016 en tant que responsable.

Suite de la SCAC depuis 1992, BRETAGNE MATERIAUX, fort de ses 240 collaborateurs, de ses 23 agences et de 7 salles d'expo, est une filiale de SAINT GOBAIN depuis 1995 et bénéficie ainsi de l'appui d'un Groupe de taille mondiale, tout en conservant la proximité et la souplesse d'une Entreprise Régionale.

La clientèle des professionnels (maçons, plâtriers, carreleurs, couvreurs, menuisiers, paysagistes, etc.) représente 70% du chiffre d'affaires.

"Les particuliers sont les bienvenus" précise Nicolas GOUYA.

La salle d'exposition de Taden leur est ouverte avec un conseiller dédié qui peut se rendre au domicile sur demande.

Charles BOIVIN

Contact :

[www.bretagne-materiaux.fr/](http://www.bretagne-materiaux.fr/)

ou 02 96 85 87 87



Site de Taden



## Espace Info-énergie

### > Le crédit d'impôt transition énergétique et ces évolutions en 2018



Le **crédit d'impôt transition énergétique (CITE)** est prorogé jusqu'au 31 décembre 2018. Accessible, sans condition de ressources, aux propriétaires occupants, locataires et occupants à titre gratuit, il permet de déduire de vos impôts 30 % des dépenses engagées (fourniture et/ou pose de matériaux et d'équipements) qui portent sur les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du logement. Ces dépenses sont plafonnées à 8 000 €/adulte (16 000 € pour un couple et 400 € par personne à charge) sur une période de cinq ans.

En vigueur depuis 2005, le CITE a été progressivement modifié par les lois de finances. Comme chaque année, il n'échappe pas à des modifications ou des évolutions (Ces révisions au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ne s'appliquent pas aux contribuables ayant accepté un devis et versé un acompte avant cette date). En 2018, nous trouverons entre autres :

- L'exclusion au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des chaudières à fioul, excepté celles respectant des critères de performance renforcés qui bénéficieront d'un taux de 15% jusqu'au 30 juin 2018. Lorsque la puissance de la chaudière est inférieure ou égale à 70 kW, une efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage supérieure ou égale à 91 % sera exigée.

- L'éligibilité à un taux de 15 % et ce jusqu'au 30 juin 2018 du double vitrage uniquement dans le cas où il remplace du simple vitrage. La mention par l'entreprise que ces matériaux ont été posés en remplacement de parois en simple vitrage devra être indiquée sur la facture. Les volets isolants et les portes d'entrée sont exclus du CITE dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

- L'extension de l'avantage fiscal à la réalisation d'un audit énergétique en dehors des cas où la réglementation le rend obligatoire. Il permet une analyse approfondie du bâtiment. Le bureau d'étude thermique pourra alors proposer au maître d'ouvrage plusieurs scénarii de travaux, comparables entre eux, en termes de performance énergétique et de coût... Les modalités de réalisation ainsi que son contenu sont fixés par arrêté :

[www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/12/30/CPAE1736285A/jo/texte](http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/12/30/CPAE1736285A/jo/texte)

Pour bénéficier de ces aides, vous devez obligatoirement faire appel à des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) que vous trouverez dans l'annuaire des professionnels RGE sur le site :

[www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires.

Vous pouvez contacter L'Espace INFO-ÉNERGIE de Dinan Agglomération au **02.96.87.42.44**. Ce service public et gratuit mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région et porté par Dinan Agglomération est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Possibilité également de rencontrer sur RDV un conseiller info énergie au 5 rue Gambetta à Dinan. Une adresse mail est aussi à disposition pour toutes questions.

[infoenergie@dinan-agglomeration.fr](mailto:infoenergie@dinan-agglomeration.fr)

## Nouvelles coordonnées d'info-énergie

> Espace INFO ENERGIE de Dinan Agglomération  
8 Bd Simone Veil, 22100 DINAN.  
02.96.87.42.44

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (Sur rendez-vous)  
[infoenergie@dinan-agglomeration.fr](mailto:infoenergie@dinan-agglomeration.fr)



## Les missions d'info-énergie



L'Espace INFO-ÉNERGIE de Dinan agglomération propose un service de conseils **gratuits, neutres et indépendants**. Destiné au grand public, c'est un service financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le Conseil Régional de Bretagne.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation,

les labels de performance... Vous souhaiteriez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

Pour en savoir plus :

<http://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Habitat/Espace-info-energie>

L'Espace INFO ENERGIE propose également un conseil neutre et gratuit pour toutes questions liées la maîtrise de l'énergie (construction, rénovation, énergies renouvelables, etc.)

## Espace Info-énergie

### > Isoler vos combles, été comme hiver : bonnes pratiques et conseil



Lors de travaux d'isolation, seul le confort d'hiver est généralement pris en compte (notion de résistance thermique liée à l'épaisseur de l'isolant). Or, une isolation performante vous protège aussi bien l'été que l'hiver.

En effet, en raison du volume souvent limité des combles aménagés, le risque de surchauffe en été peut rapidement altérer le confort. C'est pourquoi, lors de l'isolation des toitures, une attention particulière doit être portée à la mise en œuvre et aux caractéristiques des produits utilisés.

#### ➤ Confort d'été :

- **Inertie thermique** : capacité d'un matériau à stocker et conserver la chaleur, elle sera recherchée dans un bâtiment afin de maintenir une température constante et garantir un confort thermique notamment en été en évitant les surchauffes. Dans ce cas, la chaleur extérieure pénétrera dans le logement avec moins d'amplitude, en fin de journée ou idéalement la nuit, période où une ventilation nocturne permet un rafraîchissement. L'inertie thermique d'un matériau peut être évaluée, entre autre, par sa densité en kg/m3.

- **Lame d'air ventilé sous couverture** : un espace suffisant doit être aménagé entre la couverture et l'isolant, associé à une circulation d'air frais de l'égout au faitage. Aussi, pour maintenir la pérennité de la charpente, l'isolant ne doit pas être en contact direct de la couverture. Des dispositions doivent donc être prises telles que la pose de panneaux ou écrans de sous-toiture perméables à la vapeur d'eau (HPV), qui permettront de ménager une lame d'air suffisante.

#### ➤ L'étanchéité à l'air : la clé de la performance :

- **Étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau** : en toiture, une membrane, posée côté chaud de l'isolant, permettra de remplir les fonctions d'étanchéité à l'air et de protection de l'isolant à la migration de vapeur d'eau. Une membrane "indépendante" et continue facilitera les jonctions entre les différents parois (mur/dalle, mur/toiture, rampant/plafond) et optimisera le traitement des points singuliers.

Pour favoriser le confort d'été, l'isolation devra tenir compte : des caractéristiques intrinsèques du produit (capacité calorifique...), de son épaisseur, de sa densité, mais aussi de sa mise en œuvre, avec un soin apporté à l'étanchéité et aux traitements des ponts thermiques.



## Frelons asiatiques ! Ils sont de retour avec le printemps

Bien que de taille gigantesque et étant particulièrement effrayant, il n'est pas directement une menace pour l'homme, mais plutôt pour les abeilles.

- Le frelon s'attaque aux abeilles de nos campagnes, qui représentent 45 % de son alimentation.

- Il suffit de quelques frelons pour détruire une ruche.

- Les abeilles sont utiles et importantes pour l'homme. Certes, elles fabriquent du miel, mais leur investissement ne se limite pas à cela.

- C'est grâce à ces travailleuses, que la pollinisation se fait. En passant de fleur en fleur, pour en

récolter le pollen, elles vont sans le vouloir, le transporter vers d'autres fleurs et ainsi créer la pollinisation. Les fleurs deviennent ensuite des fruits, grâce au travail du vent et des abeilles (ainsi que d'autres espèces d'animaux volants).



> Si vous apercevez un nid de frelons asiatiques, ne tentez pas de le détruire, mais appelez directement la mairie au 02 96 87 63 50, c'est gratuit !

Les frais sont pris en charge à 50 % par Dinan agglomération et 50 % par la mairie.

## Breizh Bocage



Breizh Bocage est un programme régional qui a pour but la création et la reconstitution de haies bocagères sur les territoires ruraux.

Ses objectifs sont la reconquête de la qualité des eaux (éviter le ruissellement des eaux superficielles et l'érosion des parcelles agricoles), la protection des cultures et du bétail, la préservation des paysages, le maintien de la biodiversité et la production de bois.

Une 1<sup>ère</sup> programmation a eu lieu entre 2008 et 2013 sur le territoire de Dinan Agglomération. Ainsi, près de **4,5 km de haies ont été plantées sur la commune de Taden**. En 2015, un **Breizh Bocage 2** a été relancé pour 5 ans (de 2015 à 2020). Il s'inscrit dans le cadre du Contrat Territorial Rance Aval Faluns Guinefort, porté conjointement par COEUR Emeraude et les inter-communalités du territoire.

En 2018, l'animation se déroulera sur 7 communes dont **Taden**. Chaque agriculteur de la commune sera contacté au printemps par le Technicien Bocage en charge du programme.

Si vous avez des projets bocagers,

vous pouvez d'ores et déjà le solliciter :

> M. Sylvain Fouillet

Tel : 06.09.15.38.16

Mail : [sylvain.fouillet@coeuremaude.org](mailto:sylvain.fouillet@coeuremaude.org)

### > Breizh Bocage : ce qui est financé :



- réalisation de talus et de billon
- fourniture de plants et plantations (essences locales)
- fourniture et mise en place de protections anti-gibier
- fourniture et mise en place de paillage (copeaux de bois)
- travaux d'entretien de la haie pendant 3 ans

Les actions sont gratuites pour les bénéficiaires (seul le travail du sol dans le cas de haies à plat peut être demandé). Les travaux sont financés par l'Europe (Feader), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, et Dinan Agglomération. Basé sur le volontariat, ce programme s'adresse en priorité aux agriculteurs.

Au-delà de la plantation, le technicien pourra aussi vous accompagner sur les aspects « gestion et valorisation du bocage » et vous mettre en lien avec les acteurs opportuns.

## Espace Info-énergie

### > Attention au démarchage à domicile!

#### Dinan Agglomération appelle les particuliers à la vigilance !

- Méfiance, suite à la **recrudescence de démarchage commercial** téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie sur les **communes de Dinan Agglomération**.
- Certaines entreprises proposent des retours sur investissement alléchants voire même des installations « autofinancées » de panneaux photovoltaïques. L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par les aides, des primes et la vente de la production d'électricité. Cependant, la production d'électricité annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, les aides ou primes inexistantes.
- Des entreprises proposent de venir chez vous réaliser un diagnostic énergétique gratuit et/ou obligatoire, suivi de travaux d'isolation à coût quasiment nul, également assurées par des aides et les économies d'énergie. Rappelons que ces diagnostics n'ont de caractère obligatoire que lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier.
- **Attention, il s'agit d'arguments pour obtenir un rendez-vous à domicile.**

En outre, ni l'ADEME ni son réseau ne sont partenaires ou n'ont missionné d'entreprise pour quelque démarche commerciale que ce soit. Ces entreprises ne sont pas non plus mandatées par un ministère ou une collectivité territoriale.

#### > Comment se prémunir ?

- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé.
- Exiger un devis précis. Le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation.
- Demander d'autre devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Contacter le conseiller info énergie, service gratuit mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés. Permanence téléphonique ou sur RDV du **lundi au**

**vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au 02 96 87 42 44.** Plus d'infos sur le site des espaces INFO → ENERGIE bretons :

[www.bretagne-energie.fr](http://www.bretagne-energie.fr)

ou sur le site de Dinan Agglomération :

[www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Habitat/Espace-info-energie](http://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Habitat/Espace-info-energie).

- Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise soit « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier du crédit d'impôt. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site :

[www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr).



## L'association Steredenn

L'association Steredenn a été retenue pour 3 ans, dans le cadre de l'appel d'offres du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, pour mettre en œuvre le dispositif "Actions de remobilisation" pour le territoire de la Maison du Département de Dinan. Ce sont le pôle Formation et l'Espace Femmes qui, au sein de l'association Steredenn, feront vivre ce dispositif qui s'inscrit dans la continuité de l'action menée les années précédentes.

- Cette action s'adresse, principalement, aux personnes relevant de minima sociaux (bénéficiaires du RSA, allocataires de l'A.A.H., de l'A.S.S.) confrontées à des freins ne leur permettant pas de s'inscrire dans un parcours d'insertion et de consolidation de leur autonomie. Sur dérogation, des personnes en A.R.E. (Allocation d'Aide de Retour à l'Emploi) peuvent aussi intégrer l'action.
- Conjuguant ateliers collectifs et suivi individualisé, l'action vise à donner aux personnes les moyens

de se reconstruire et de valoriser leurs potentiels, dans une démarche active.

➤ L'action de remobilisation peut concerner des personnes que vous accueillez ou que vous connaissez ; elle peut, également, représenter un préalable à l'intégration dans un atelier ou chantier d'insertion.

➤ Pour information, les structures prescriptrices de cette action sont la Maison du Département de Dinan, Pôle Emploi, la Mission Locale, Adalea, Itinérance et la Msa.

**ACTION de REMOBILISATION**  
Espace Steredenn  
1 route de Dinard, à Dinan

Vous souhaitez :  
- sortir de votre isolement  
- retrouver de la motivation  
- reprendre confiance en vous

Nous vous proposons de vous aider à :  
- identifier vos compétences  
- résoudre vos difficultés  
- définir un projet d'insertion et construire les étapes de sa réalisation

02 96 85 25 24  
remob@steredenn.org

**Espace Steredenn**  
1, route de Dinard - 22100 DINAN

**L'association STEREDENN**  
regroupe plusieurs activités

- 4 Résidences Habitat Jeunes
- un restaurant associatif
- Le CLLAJ (Comité Local pour le Logement)
- des ateliers et chantiers d'insertion
- un Centre de Formation
- une plateforme solidaire de mobilité
- L'Espace Femmes

[www.steredenn.org](http://www.steredenn.org)

## Le service « Ecrivain Public » à Dinan est porté par l'Atelier du 5 Bis

**L'ATELIER DU 5 BIS**  
PÔLE DE RESSOURCES & D'INITIATIVES DES HABITANTS

> Un écrivain public, c'est quoi ?  
L'écrivain public, apporte son aide dans la rédaction de courriers, textes ou toutes demandes écrites diverses.

> Un écrivain public, pour quoi faire ?  
Même si chacun sait manier le stylo, cela ne signifie pas pour autant être à l'aise avec l'écriture.  
A Dinan, ils sont 7 à vous proposer leur service **gratuitement**, par équipe de deux, tous les **vendredis matins**.

Il offre son temps pour vous **écouter** et s'appuie sur une **Charte** garantissant le respect et la confidentialité.

Pour les rencontrer, il faut prendre RDV au minimum 48 heures avant au **02 96 39 38 21** et vous serez reçu à l'Atelier du 5 bis, Rue Gambetta.

Il est riche de la variété de ses **expériences** pour accompagner les personnes accueillies et agit en **complémentarité** des acteurs locaux.

Pour découvrir les autres missions de l'Atelier du 5 Bis

[www.atelierdu5bis.fr](http://www.atelierdu5bis.fr)

**Ecoute et aide à l'écriture ECRIVAIN PUBLIC Gratuit**

Du temps libre, des oreilles et une plume à prêter.  
Ce sont les écrivains publics bénévoles, n'hésitez pas à faire appel à eux pour vous aider dans vos écrits, la compréhension de textes...  
Notre équipe est là gratuitement, pour vous écouter et vous accompagner.  
Parlez en autour de vous !

Tous les Vendredis de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous à l'ATELIER du 5 bis.

Pôle INITIATIVES  
5 bis rue Gambetta  
22100 Dinan  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30  
Tel : 02.96.39.38.21  
atelierdu5bis@wanadoo.fr  
www.atelierdu5bis.fr

Calendrier 2018

Lieu	Information collective	Dates des sessions
Dinan	13 février 9h30	13 mars au 14 juin 2018
Dinan	A déterminer	14 mai au 25 septembre 2018 (interruption de mi-juillet à fin août)
Hors Dinan (lieu à définir)	A déterminer	9 octobre 2018 ou 24 janvier 2019 (interruption de mi-décembre à fin décembre)

**Renseignements à Association Steredenn**  
Espace Steredenn  
1 route de Dinard  
22100 Dinan  
Tél. : 02.96.85.60.02

Vous êtes bénéficiaire du rSa ou d'autres minima sociaux

Vous souhaitez :  
- sortir de votre isolement  
- retrouver de la motivation  
- reprendre confiance en vous

Nous vous proposons de vous aider à :  
- identifier vos compétences  
- résoudre vos difficultés  
- définir un projet d'insertion et construire les étapes de sa réalisation

Vous participerez à des activités de groupe pour «vous faire du bien» pour mieux vous connaître pour mieux appréhender votre environnement

ateliers d'expression... temps d'échange... relaxation... cuisine... découverte des acteurs et des ressources du territoire... ateliers mobilité, ateliers numériques...

Vous serez accueilli.e en entretien individuel pour faire évoluer votre situation

Logement - Santé - Mobilité - Droits - Famille - Emploi - Formation...

Vous pouvez vous informer au 02 96 85 25 24 remob@steredenn.org

L'organisation  
L'entrée dans l'action se fait sur prescription de la MdD, de Pôle Emploi, de la Mission Locale, d'Itinérance, d'Adalea, de la MSA

Les ateliers collectifs ont lieu 2 journées par semaine 9h30/12h00 - 13h30/16h00

Les entretiens individuels se déroulent sur rendez-vous

Défraiement de 3 € par jour de présence

## L'UFC-Que Choisir, une association d'aide et conseils aux consommateurs



Chaque semaine une permanence est assurée par les bénévoles de l'UFC-Que Choisir, afin de recevoir et conseiller les consommateurs dans leurs démarches visant à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent avec des professionnels dans de nombreux domaines.

Les sources de litiges sont multiples dans le secteur des ventes à distance (sites internet), des démarchages téléphoniques (assurances complémentaires santé, travaux d'isolation etc.) des démarchages à domicile (gaz, électricité, travaux immobiliers) et, à **nouveau en progression**, l'installation de panneaux solaires sur le toit des habitations pour

des montants exorbitants.

Les fournisseurs d'accès internet et téléphonie également ne sont pas en reste sur le plan des abus et les consommateurs sont donc informés par les bénévoles sur leurs droits liés à la consommation.

Pour que l'UFC-Que Choisir puisse intervenir dans le dossier litige d'un consommateur il est nécessaire et obligatoire (obligation législative), qu'il soit adhérent de l'association, cette dernière étant financée uniquement par les cotisations des adhérents et les dons.

Les consommateurs sont reçus sur RDV

en appelant le **02 96 78 12 76** du lundi au vendredi de 14H à 17H, à :

➤ **DINAN** le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 17H à la Maison des Associations de La Source,

➤ **LAMBALLE** le jeudi matin entre 9H et 12H,

➤ **LOUDÉAC** le mardi et vendredi de 9H à 12 H et

➤ **YFFINIAC** (siège de l'Association) du lundi 14 H au vendredi 12H.

Gérard CLEMENT

## Jours et horaires d'ouverture des déchetteries :

➤ Les usagers souhaitant déposer leurs déchets doivent se munir d'un badge pour accéder à la déchetterie.

Pour obtenir un badge d'accès, complétez le formulaire en ligne, sur :

[www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)

Les déchetteries	Jours	Horaires
<b>Déchetterie de Quévert Les Landes Fleuries Rue Auguste Pavie 02 96 87 51 37</b>	Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi	8H45 / 12H30 14H00 / 17H45
<b>Déchetterie de Saint-Hélen Conillé 02 96 88 23 22</b>	Lundi Mardi Vendredi Samedi	8H45 / 12H30 14H00 / 17H45
<b>Déchetterie d'Évran ZA - Évran 02 96 88 23 22</b>	Lundi Mercredi	8H45 / 12H30 14H00 / 17H45

➤ Pour les Tadennais habitant le secteur de Trélat.

Il est possible de vous rendre à la déchetterie de Pleslin-Trigavou

(environ 5 kms du bourg de Trélat) avec la même carte.

Les déchetteries	Jours	Horaires
<b>Déchetterie de Pleslin-Trigavou La Mennais 02 96 27 81 20</b>	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	9H00 / 12H00 13H30 / 18H00
	Jeudi	13H30 / 18H00

Les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.



## FICHE Pratique

de Martine Boissière

### Le dentifrice, une bonne pâte ☺ !



brosse à dents. Ensuite essuyez avec une éponge légèrement humidifiée pour retrouver des baskets bien blanches.



➤ **Argent rime avec brillant :**

Si votre argenterie a terni au fil des années astiquez-la avec du dentifrice et un chiffon. Utilisez une vieille brosse à dents pour frotter dans les recoins. Rincez, essuyez, lustrez pour faire briller.

➤ **Et hop ça glisse :**

Si votre fer à repasser ne glisse plus aussi bien qu'aux premiers jours, c'est parce que sa semelle est sale. Appliquez du dentifrice dessus lorsqu'elle est froide, frottez avec un chiffon et rincez soigneusement avant la prochaine séance de repassage.

➤ **On se fait un film :**

Si lorsque vous regardez un dvd l'image saute, vous pouvez y remédier en mettant un peu de pâte sur un coton démaquillant. Frottez très délicatement la surface du dvd pour le lisser en douceur. Rincez à l'eau froide et essuyez avec délicatesse..

➤ **Bien pour les joints :**

Ce qu'il fait pour votre email, le dentifrice peut aussi bien le faire pour les joints de carrelage jaunés ou grisés par le temps. Déposez dessus de la pâte et frottez énergiquement à l'aide d'une vieille brosse à dents. Il ne vous reste plus qu'à rincer pour redécouvrir vos joints bien blancs..

➤ **On jette l'encre :**

Il n'est pas toujours simple de faire totalement disparaître une tache d'encre sur un vêtement. Votre tube de dentifrice peut vous être d'un grand secours ; Déposez une couche de pâte sur l'endroit et sur l'envers de la tache, puis laissez sécher avant de passer votre habit en machine.

➤ **Avec lui on efface ....**

➤ **Des rayures sur du cuir :**

Pour estomper de légères griffures sur un sac, des bottes, un canapé, étalez une noisette de dentifrice sur la zone à traiter, puis frottez à l'aide d'un chiffon doux. Vous n'avez plus qu'à ôter l'excédent de pâte avec un linge humide pour découvrir un cuir réparé.

➤ **Des traces de crayon sur un mur :**



Vos petits ont laissé s'exprimer leur fibre artistique. Pas de panique, déposez un peu de dentifrice sur un chiffon ou une brosse et frottez doucement. Rincez à l'aide d'un linge humide.

➤ **Des éraflures sur du verre :**



Recouvrez l'endroit concerné d'un peu de pâte dentifrice blanche puis frottez avec un chiffon. Son action légèrement abrasive va lisser la surface de verre et faire disparaître l'éraflure.

➤ **Des auréoles sur le bois :**

Pour supprimer les marques de verres sur un meuble en bois appliquez du dentifrice et frottez très délicatement avec un chiffon doux. Essayez avec un autre humide et laissez sécher avant de cirer..

➤ **Un biberon qui sent bon :**

Le dentifrice a la particularité de supprimer les odeurs de lait. Il suffit de déposer un peu de pâte sur le goupillon puis de laver le biberon comme vous faites habituellement ; bien sûr rincez abondamment..

➤ **Des baskets propres :**

Pour donner un bon coup de jeune à des chaussures de sport un peu usées, nettoyez toutes les parties blanches en plastique avec du dentifrice et une vieille



# FICHE Recette

## Roulé de pommes de terre à la raclette de Savoie et jambon

Les recettes de **Martine Boissière**

Oubliez votre régime! 😊

### Coût de la recette :

€ € €

### Niveau de difficulté :

👍 👍 👍

### Temps de préparation :

🕒 30 min

### Cuisson : Four à 180°C

🕒 30 min + 10 mn



### Ingrédients

#### Pour 6 personnes :

- 450 gr de pommes de terre
- 5 œufs
- 1 oignon
- 300 gr de raclette de Savoie
- 4 tranches de jambon
- sel
- poivre

### Préparation :

- 1-Pelez les pommes de terre et râpez-les. Battez les œufs en omelette en salant et poivrant, mélangez les avec les pommes de terre râpées. Ajoutez l'oignon émincé.
- 2-Disposez ce mélange dans une plaque à génoise en silicone. Lissez bien, afin d'avoir une épaisseur uniforme.
- 3-Faites cuire 30 minutes à 180°C
- 4-Une fois cuite, retournez la plaque sur une feuille de papier sulfurisé, disposez les tranches de raclette sur la pâte. Ne couvrez que les 2/3 de la surface. Disposez ensuite les tranches de jambon sur le fromage.
- 5-Roulez-le tout en serrant un peu. Mettez au four encore chaud pendant 10 bonnes minutes afin de faire fondre le fromage.

6-Et voilà ! Votre roulé de pommes de terre à la raclette de Savoie est prêt à être dégusté, accompagné d'une salade verte. Hum, excellent

### Notre conseil :

Une idée parfaite pour profiter des saveurs irrésistibles d'une bonne raclette, vous aller craquer pour cette recette ultra simple à faire. N'hésitez pas à la varier en utilisant d'autres fromages comme le reblochon par exemple, ainsi que d'autres sortes de jambons.



La commission de communication a le plaisir de vous présenter la 52<sup>ème</sup> édition du bulletin municipal et tient à remercier les annonceurs qui lui permettent de vous proposer un document toujours de qualité.

**AGENCE Olivier GUILLO**  
 ASSURANCES - BANQUE  
 Gestion de patrimoine  
**AXA**  
 ZC de TADEN - **02 96 39 25 25**  
 agence.guillo@axa.fr

**la coop bio**  
 alimentation biologique depuis 1993

- Proximité
- Équipes conseils
- Convivialité
- Producteurs locaux
- Bio accessible à tous

Depuis 25 ans, la Coop Bio est une entreprise d'ici pour les gens d'ici et d'ailleurs  
[www.lacoopbio.com](http://www.lacoopbio.com)

**Bureau Vallée**  
 Le discount est dans notre nature

**CAP RANCE - 02 30 96 15 60**

<b>SAINT-MALO</b> PA la Grassinails 02 99 81 41 28	<b>DINAN</b> PA Cap Rance Ouest TADEN 02 96 80 30 80	<b>DINARD</b> PA La ville Blais LA RICHARDAIS 02 99 46 28 81
--	---	---

**LORRE**  
 Electricité • Chauffage • Ventilation

13, rue de Noroit • 22100 Taden  
 Tél. 02 96 39 25 97 • Fax 02 96 85 15 50

**KERBATY**  
 MAISONS INDIVIDUELLES - EXTENS ONS

[www.kerbaty.com](http://www.kerbaty.com)  
**02.96.87.11.97**  
 contact@kerbaty.com

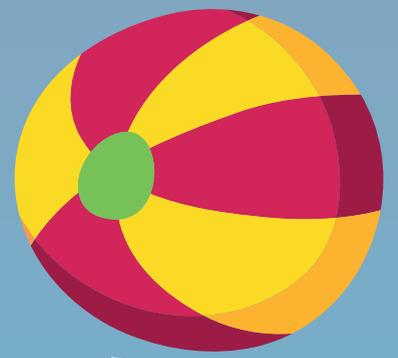
**Fournil de Valentine**  
 Maître Artisan Boulanger

La Paquenais - TADEN - Tél. 02 96 39 40 70

Bon appétit !!!

# Grand jeu

# de l'objet insolite !



## Un objet insolite se cache sur le marché !

### Que se passe-t-il ?



Les membres de la commission communication, organisent une chasse à l'objet insolite.

Chaque vendredi du 6 juillet au 31 août, un objet insolite sera dissimulé sur un des étals de marchands présents sur le marché estival.

Chaque vendredi, un nouvel objet, un nouvel étal.

### Comment jouer ?



Il faut chercher sur tous les étals, un objet qui se trouve là où il ne devrait pas, car il n'a aucun rapport avec les produits vendus.

**Attention, regardez bien, certains pourront être bien dissimulés.**

Des bulletins de participation seront déposés au bar du Manoir et auprès des animateurs du marché. Le jeu est ouvert à tous, habitants de Taden et résidents du camping, petits et grands. Un seul bulletin par famille et par marché.

### Comment savoir si j'ai gagné ?



Un tirage au sort sera effectué chaque semaine parmi les bulletins de participations déposés dans la boîte aux lettres de la mairie chaque vendredi et le gagnant de la semaine sera prévenu par téléphone. Plein de cadeaux à gagner.

**Alors nous vous attendons pour une bonne partie de chasse au trésor d'objet insolite**

## À vous de jouer !



Le jeu est organisé par la commission communication et ne dépend pas d'un règlement déposé chez huissier. Les présentes dotations remises aux gagnants ne pourront donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à échange, pour quelque motif que ce soit.

Le simple fait de participer, vaut pour acceptation pleine et entière des simples conditions du concours, énumérées sur cette page.

Ouvert à tous. Tirage au sort chaque semaine.